

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

Annexe au procès-verbal de la séance du 4 octobre 1974.

RAPPORT D'INFORMATION

- FAIT

au nom de la commission des Affaires économiques et du Plan (1) à la suite de la mission effectuée en Argentine du 9 au 23 février 1974, concernant l'agriculture et l'élevage,

Par MM. Raymond BRUN, Léon DAVID, René DEBESSON,
Maxime JAVELLY, Pierre LABONDE, Paul MALASSAGNE,
Michel SORDEL et Raoul VADEPIED,

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Bertaud, *président* ; Paul Mistral, Joseph Yvon, Marcel Lucotte, Michel Chauty, *vice-présidents* ; Jean-Marie Bouloux, Fernand Chatelain, Marcel Lemaire, Joseph Voyant, *secrétaires* ; Charles Alliès, Antoine Andrieux, Octave Bajeux, André Barroux, Charles Beaupetit, Georges Berchet, Auguste Billiemaz, Amédée Bouquerel, Jacques Braconnier, Marcel Brégégère, Raymond Brun, Auguste Chupin, Jean Colin, Francisque Collomb, Jacques Coudert, Maurice Coutrot, Pierre Croze, Léon David, René Debesson, Hector Dubois, Emile Durieux, Gérard Ehlers, Jean Filippi, Jean Francou, Léon-Jean Grégory, Mme Brigitte Gros, MM. Paul Guillaumot, Maxime Javelly, Pierre Jeambrun, Alfred Kieffer, Pierre Labonde, Maurice Lalloy, Robert Laucournet, Bernard Legrand, Louis Le Montagner, Léandre Létouquart, Paul Malassagne, Louis Marre, Pierre Marzin, Henri Olivier, Louis Orvoen, Gaston Pams, Albert Pen, Pierre Perrin, André Picard, Jean-François Pintat, Richard Pouille, Henri Prêtre, Maurice PrévotEAU, Jean Proriot, Roger Quilliot, Jean-Marie Rausch, Jules Roujon, Guy Schmaus, Michel Sordel, René Travert, Raoul Vadepiéd, Jacques Verneuil, Raymond Villatte, Charles Zwickert.

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	5
Compte rendu du voyage	9
I. — Aperçu géographique et historique :	
1. Les données physiques	15
2. Les données humaines	16
3. Les données historiques et politiques	17
II. — Aperçu de l'économie argentine	
1. Les communications et les transports	21
2. L'énergie et les ressources minières	22
3. L'industrie	23
4. Les nouveaux objectifs du gouvernement péroniste	24
5. Le commerce extérieur et les mouvements de capitaux	26
III. — Les problèmes agricoles :	
1. Généralités	29
2. Les problèmes de structure	33
3. Les productions végétales	38
4. Les productions animales	47
Conclusion	65
Annexes :	
ANNEXE N° 1. — Le Plan triennal argentin	67
ANNEXE N° 2. — Note résumant les principales mesures prises ou envisagées dans le cadre de la nouvelle politique de la viande	69

Mesdames, Messieurs,

Pour le visiteur européen, l'Argentine donne l'image d'une contradiction étonnante et difficilement explicable. **C'est un pays dont le niveau de vie par habitant est le plus élevé d'Amérique latine**, dont l'essor industriel semblait le plus prometteur au début du xx^e siècle, et dont l'image traditionnelle d'immenses plaines à blé et d'énormes troupeaux de bétail est largement répandue dans le public. Or ce tableau s'accorde mal avec l'agitation politique, les troubles sociaux et les violences dont l'écho affaibli nous parvient régulièrement, avec la faiblesse prolongée du taux de croissance économique ou avec l'effacement relatif de l'Argentine des marchés mondiaux des céréales et de la viande. Certains n'ont-ils pas comparé l'Argentine à un joueur qui, ayant toutes les cartes en main, les jouerait mal, non par incapacité, mais par distraction ou par négligence ?

C'est en partie pour essayer de trouver quelques explications à cette situation qu'une délégation de huit membres de votre Commission des Affaires économiques et du Plan, composée de MM. Raymond BRUN, président, DAVID, DEBESSON, JAVELLY, LABONDE, MALASSAGNE, SORDEL et VADEPIED, a effectué une mission d'information en Argentine, du 9 au 23 février 1974.

Plus précisément, cette visite a été décidée afin de **mieux connaître les structures de production, de transformation et de commercialisation de l'agriculture de ce très puissant pays agricole**. Il s'agissait donc pour la délégation d'essayer d'évaluer le potentiel de production argentin, les perspectives et les chances de développement à moyen terme, en tenant compte éventuellement des handicaps à surmonter, afin d'informer le Sénat et les producteurs français de la force actuelle et prévisible des producteurs argentins et de leur degré effectif de concurrence, principalement dans le secteur de l'élevage et de la viande. Il s'agissait aussi de mieux comprendre les problèmes de l'agriculture argentine et de réfléchir ainsi aux meilleurs moyens d'une coopération éventuelle qui satisfasse les intérêts des producteurs des deux pays. Les difficultés qui existent actuellement sur le marché français de la viande sur lequel agriculteurs français et argentins sont concurrents prouvent qu'un tel effort de réflexion n'est pas superflu.

Certes, étant donné la rapidité de notre séjour et le nombre limité de régions agricoles que nous avons pu visiter, il ne pouvait être question d'avoir une vue approfondie et complète de l'agriculture argentine. Néanmoins, les contacts et les échanges de vues avec des agriculteurs et des personnalités, représentant aussi bien l'Etat que les intérêts privés, les

séjours dans les fermes et les visites d'établissements de transformation et de commercialisation, ont permis de dégager certaines impressions et de faire d'utiles constatations.

Cela n'a été possible que grâce à l'**extrême obligeance des autorités argentines** qui nous ont réservé un accueil extrêmement cordial et grâce au concours particulièrement efficace et précieux des représentants diplomatiques français en poste à Buenos Aires. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.



Composition de la Délégation.

Président,

M. Raymond BRUN, sénateur de la Gironde.

Membres,

MM. Léon DAVID, sénateur des Bouches-du-Rhône,

René DEBESSON, sénateur du Nord,

Maxime JAVELLY, sénateur des Alpes de Haute-Provence,

Pierre LABONDE, sénateur de l'Aube,

Paul MALASSAGNE, sénateur du Cantal,

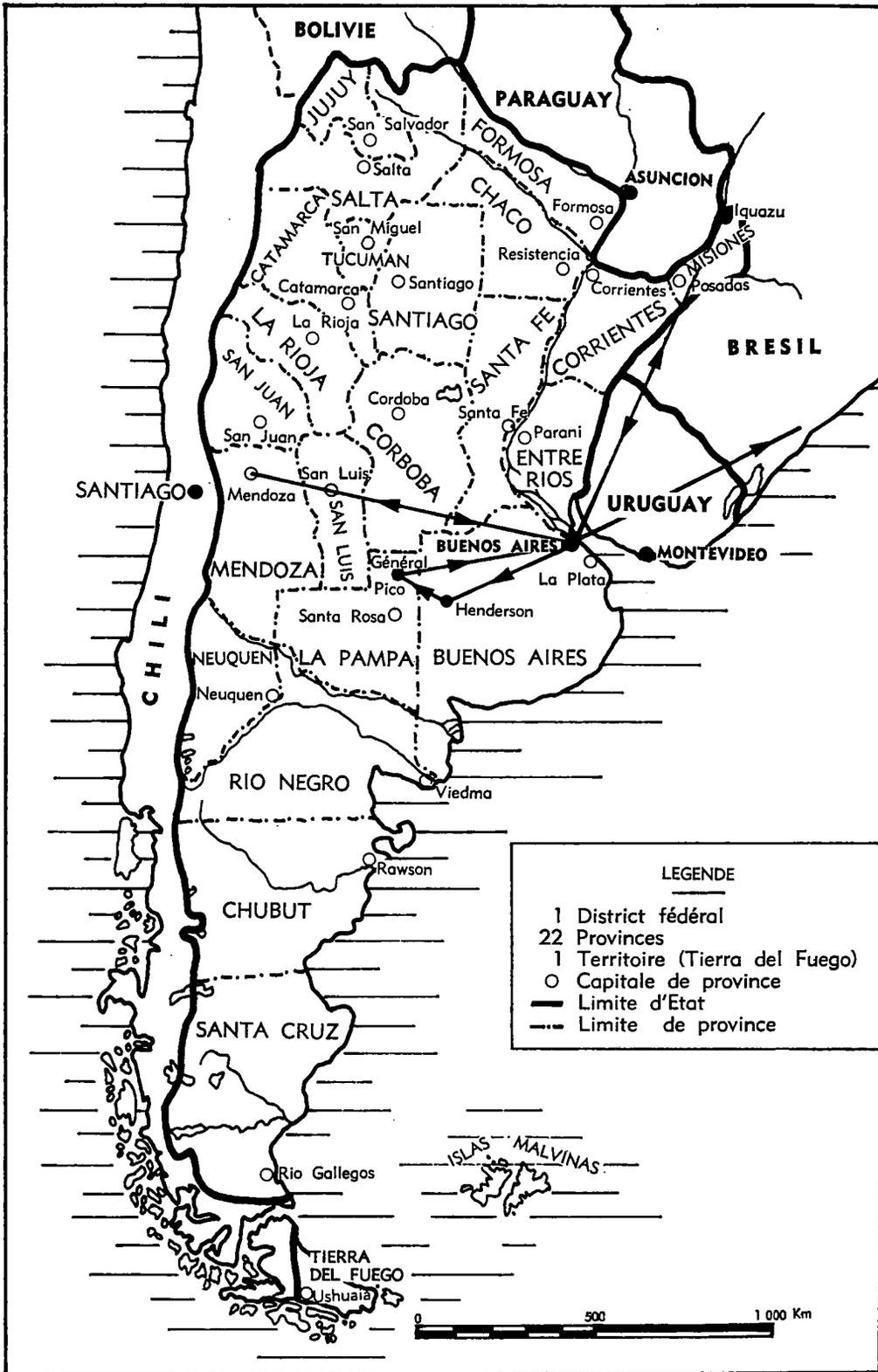
Michel SORDEL, sénateur de la Côte-d'Or,

Raoul VADEPIED, sénateur de la Mayenne.

Secrétariat,

M. Robert PROVANSAL, administrateur des Services du Sénat.

ITINERAIRE DE LA MISSION SENATORIALE



COMPTE RENDU DU VOYAGE

Samedi 9 février :

Partie à 22 h 50, le vendredi 8 février, par le courrier régulier d'Air France, la délégation est accueillie à son arrivée à **Buenos Aires**, le lendemain à 10 h 05 (heure locale), par MM. Jean-Claude Pettit, Conseiller commercial, et Monge, Attaché commercial.

L'après-midi est consacré à une visite de la ville et, dans la soirée, un dîner est offert par M. J.-C. Pettit en l'honneur des sénateurs.

Dimanche 10 février :

Au cours de la journée, les sénateurs sont conviés à une excursion sur le delta du fleuve Parana, en compagnie de son Excellence M. Jean-Claude Winckler, Ambassadeur de France et de son épouse, ainsi que de M. et Mme Pettit.

Lundi 11 février :

A 10 heures, M. J.-C. Winckler reçoit les membres de la délégation à l'Ambassade et leur fait un exposé très complet sur la situation politique, sociale et économique de l'Argentine.

A 10 h 30, en présence de M. l'Ambassadeur et de plusieurs de ses collaborateurs, une réunion est organisée, au cours de laquelle des personnalités françaises du monde des affaires présentent divers secteurs de l'économie argentine et informent les sénateurs des problèmes rencontrés par les investisseurs français dans ce pays.

A 15 heures, la délégation, accompagnée par Son Excellence M. J.-C. Winckler et par M. Pettit, se rend au Secrétariat d'Etat à l'Agriculture et à l'Elevage où elle est reçue par M. Horacio Giberti, Secrétaire d'Etat et M. Pedro Laco, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Elevage. Après une brève allocution de bienvenue de M. Horacio Giberti, M. Pedro Laco dresse un tableau général de l'agriculture argentine et commente les ambitieux objectifs fixés à l'agriculture par son gouvernement.

A 17 heures, les sénateurs sont reçus par M. Leopoldo Tettamanti, Secrétaire d'Etat aux Relations économiques internationales, qui leur expose la position de l'Argentine sur les échanges commerciaux de pro-

duits agricoles en général et les exportations argentines vers la C.E.E. en particulier. Au cours de l'échange de vues qui a suivi, les parlementaires français ont eu l'occasion de préciser à leur hôte la nature exacte des difficultés rencontrées à l'heure actuelle sur le marché européen de la viande.

La journée se termine par un dîner offert en l'honneur des membres de la délégation, par Son Excellence M. J.-C. Winckler à sa résidence de Martinez.

Mardi 12 février :

A 8 heures, la délégation, accompagnée par M. J.-C. Pettit et M. Léon Ricard, visite le frigorifique La Negra de la Corporation Argentine des producteurs de viandes (société C.A.P.), situé dans la grande banlieue de Buenos Aires. Au terme de cette visite, une collation est aimablement offerte par M. Isidro Volkind, Directeur des relations publiques de la C.A.P.

A 12 h 30, la délégation assiste à un déjeuner offert en son honneur par la Commission de l'Economie concertée, déjeuner auquel participent M. Horacio Giberti, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et à l'Elevage, M. Leopoldo Tettamanti, Secrétaire d'Etat aux Relations économiques internationales, M. Pedro Laco, Sous-Secrétaire d'Etat, M. l'Ambassadeur de France, ainsi que de nombreux membres de la Commission de l'Economie concertée et des fonctionnaires de plusieurs ministères.

A 17 h 30, M. Jorge Pereda, Président de l'Office national de la viande (Junta Nacional de Carnes) accueille les sénateurs et leur présente les problèmes actuels du marché argentin de la viande bovine. Cette rencontre est l'occasion pour les sénateurs de faire à nouveau le point des difficultés actuelles du marché français de la viande bovine.

Mercredi 13 février :

A 7 h 45, les sénateurs quittent le centre de Buenos Aires pour visiter dans une des banlieues de la ville, le marché national de Liniers. La visite du plus grand marché aux bestiaux de l'Argentine est commentée par M. Monge, Attaché commercial, M. Léon Ricard, ainsi que des représentants du Marché de Liniers et de la société C.A.P. Au terme de cette visite, le Directeur du Marché national de Liniers, M. Carmelo Pafundi, offre une collation aux sénateurs.

A 10 h 30, la délégation, accompagnée par M. Vincent Collet, Attaché culturel, est reçue au Centre national de recherches agronomiques de

Castelar (banlieue de Buenos Aires) dépendant de l'Instituto de Tecnologia Agropecuaria (I.N.T.A.). Après la visite des installations et des laboratoires des diverses unités de recherche, un déjeuner est offert par le Directeur du Centre national, M. l'Ingénieur Coggiola.

A 17 heures, les membres de la délégation sont accueillis au Sénat de la République argentine par M. José A. Allende, Vice-Président de la Haute Assemblée, par M. Emilio Belinguer, Président de la Commission de l'Agriculture et de l'Élevage et par les sénateurs membres de cette Commission. Au cours du cocktail qui a suivi et auquel assistaient également M. Horacio Giberti, Secrétaire d'Etat et Son Excellence M. J.C. Winckler, M. José A. Allende a prononcé d'amicales paroles de bienvenue; M. Raymond Brun lui a répondu, en formulant de vifs remerciements pour cet aimable accueil et lui a remis la médaille de vermeil du Sénat.

Jeudi 14 février :

Dans la matinée, les sénateurs quittent Buenos Aires à bord de deux avions-taxis, à destination de l'estancia « Bercée », exploitation agricole située près de **Henderson** (province de Buenos Aires) et appartenant à M. Pablo Hary, argentin d'origine française.

Au terme d'un vol d'environ deux heures au-dessus de la Pampa, la délégation, qui est accompagnée par M. Jacques Péliissié du Rausas, Attaché commercial, est reçue à déjeuner par M. Hary et sa famille. L'après-midi est consacré à la visite de cette exploitation agricole modèle de 5.000 hectares, d'une unité de prophylaxie animale, d'une unité d'ensilage et d'une coopérative agricole d'approvisionnement. En gage d'amitié et de remerciements, M. Raymond Brun remet à M. Pablo Hary la médaille de vermeil du Sénat.

A 18 h 30, les sénateurs s'envolent pour la ville de **General Pico** (province de la Pampa) où ils doivent passer la nuit et où ils atterrissent une heure plus tard. Au cours du cocktail de réception qui leur est réservé, ils sont accueillis par M. Aquiles Jose Regazzoli, Gouverneur de la province de la Pampa, qui s'était déplacé tout exprès, M. Echeverz Harriet et la direction de la firme Maraco S.A., entreprise de fabrication de machines agricoles dirigée par MM. Echeverz Harriet et Vidal.

Vendredi 15 février :

Après la visite de l'usine de machines agricoles de Maraco S.A., et la projection de films sur les méthodes de cultures extensives argentines, la délégation s'envole à 10 heures pour visiter l'estancia « La Elisa »,

appartenant à M. Echeverz Harriet et située à une quinzaine de minutes de vol au nord de General Pico. Elle regagne Buenos Aires en fin d'après-midi, après que M. Raymond Brun eut remis la médaille de vermeil du Sénat à M. Echeverz Harriet.

Samedi 16 février :

Les sénateurs quittent Buenos Aires à 11 h 15 sur un vol régulier Aerolíneas Argentinas à destination d'**Iguazu** (province de Misiones). Ils visitent dans l'après-midi une exploitation forestière située à 30 kilomètres d'Iguazu où deux ingénieurs, MM. Alejandro Giardino et Raoul A. Gonzalez leur exposent les problèmes posés par la plantation, l'exploitation et le sciage des essences forestières de la région.

Dimanche 17 février :

Après une matinée consacrée à une excursion aux chutes d'Iguazu et à une promenade en bateau aux « Gorges du diable », la délégation regagne Buenos Aires dans l'après-midi sur un vol régulier Aerolíneas Argentinas.

Lundi 18 février :

A 12 h 30, les sénateurs, accompagnés par M. J.C. Pettit, quittent à nouveau Buenos Aires pour **Mendoza** sur un vol régulier Austral. A leur arrivée, deux heures plus tard, ils sont accueillis par les autorités de l'Institut national de vitiviniculture (I.N.V.) qui leur font visiter les environs de la ville et plusieurs sites historiques.

A 19 heures, ils sont reçus par son Excellence M. Alberto Martinez Baca, Gouverneur de la province de Mendoza, qui leur présente l'économie de la province dont il a la charge et dans laquelle la viticulture et les cultures fruitières sont les ressources essentielles. L'entretien s'achève par la visite de la « Casa de Gobierno » et de la « Sala de la Bandera », hauts lieux de l'histoire argentine.

Mardi 19 février :

A 9 heures, la délégation est reçue dans les locaux de l'I.N.V. par M. Mario D. Ceresa, Président en exercice qui dresse un tableau général des activités et des résultats de son Institut ainsi que des questions viticoles de l'Argentine en général. Elle en visite ensuite les installations et les laboratoires très modernes.

A 10 h 30, elle est accueillie par M. José Vega, Directeur du Centre national de recherches agronomiques dépendant de l'I.N.T.A. et situé dans la banlieue de Mendoza. Après un exposé magistral et une visite des champs d'expérimentation, les sénateurs prennent congé de leur hôte.

Ils vont ensuite visiter les caves et les installations de la société vinicole « Bodegas y Vinedos Giol », dont ils sont les hôtes à déjeuner.

Ils quittent Mendoza (vol régulier Austral) en fin d'après-midi pour Buenos Aires où ils arrivent à 21 h 25.

Mercredi 20 février :

La journée est consacrée tout d'abord à une réunion de travail avec plusieurs personnalités argentines (dont M. Pablo Hary) désireuses de s'informer des mécanismes et des problèmes posés par la planification française. Une réunion finale de mise au point a lieu également dans les locaux de l'ambassade.

Jeudi 21 février :

La délégation a quitté l'aéroport international de Buenos Aires en fin de matinée et, dès son arrivée à **Sao Paulo**, a été accueillie par M. de Camaret, Consul général de France. Après un après-midi consacré à une brève visite de la ville, elle s'est rendue à une réception organisée à son intention par M. de Camaret et où elle a pu s'entretenir avec de nombreuses personnalités du monde français des affaires et du corps diplomatique.

Vendredi 22 février :

Partis de Sao Paulo dès 9 heures, les sénateurs font escale pendant la journée à **Rio de Janeiro**, avant de s'embarquer pour Paris en fin de soirée. A leur arrivée à l'aéroport Santos-Dumont, ils avaient été reçus par M. Maurice Guy, Chef des services de l'expansion économique au Brésil, et par M. Sztokman, Attaché commercial. Après la visite de la ville, ils ont assisté à un déjeuner aimablement offert par M. Maurice Guy et, en fin d'après-midi, à un cocktail offert par M. Jean-Dominique Paolini, Consul général de France, à son domicile.

Samedi 23 février :

La délégation arrive à Paris à 13 h 20.

I. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

1. — Les données physiques.

Avec ses 2.795.960 kilomètres carrés, la république Argentine dispose d'une superficie sensiblement égale à cinq fois celle de la France. Le pays s'étend sur plus de 1.200 kilomètres dans sa plus grande largeur et près de 3.700 kilomètres dans sa plus grande longueur. Cette immensité constitue l'une des données essentielles de l'économie argentine.

Très schématiquement, le pays peut être divisé en *deux grandes régions naturelles* :

— *La montagne* : Très haute (plus de 6.000 m) et aride au nord, plus basse et humide au sud, la Cordillère des Andes constitue, sur plus de 5.000 kilomètres, la frontière occidentale du pays.

Son point culminant, l'Aconcagua, atteint 7.010 mètres. Sur une grande partie de sa longueur, la chaîne est bordée d'une bande fertile plus ou moins étroite qui a été admirablement mise en valeur au nord (région de Tucuman) et au centre (région de Mendoza). C'est également le long de la Cordillère qu'on a trouvé les principaux gisements miniers d'Argentine.

— *La plaine* : elle constitue le reste du pays et n'est interrompue que par quelques rares formations montagneuses, dont les plus importantes sont les chaînes de Famatina et de Cordoba.

Entre le Chaco au nord, région tropicale et sèche, terre d'élection du coton, la Mésopotamie humide et boisée à l'est, limitée par les deux grands fleuves Parana et Uruguay, et le plateau de Patagonie, au sud, steppe froide et aride, que la récente découverte du pétrole ne parvient pas encore à tirer de sa pauvreté, s'étend une plaine de 2.000 kilomètres sans beaucoup d'arbres, sans une pierre, sans un ruisseau, sans un pli de terrain, qui constitue la région essentielle de l'Argentine : **la Pampa**.

Région essentielle au point de vue agricole, puisque c'est de cette plaine au climat tempéré comparable à celui des pays méditerranéens, que viennent les plus grandes richesses du pays, les troupeaux et les céréales ; essentielle au point de vue industriel, les principales usines argentines se concentrant au nord, le long du Rio de la Plata, essentielle enfin, au point de vue humain, puisque « le grand Buenos Aires » représente plus d'un tiers de la population du pays.

Au point de vue climatique, on observe que la pluviométrie décroît du nord au sud et de l'est à l'ouest du pays. Les températures décrivent une courbe décroissante du nord au sud. En définitive, la variété des climats est grande et ce n'est qu'avec une part d'arbitraire que l'on peut distinguer plusieurs zones de climats différents : une zone tropicale, une zone centrale (prairies de Cordoba et de San Luis), une zone atlantique littorale, la zone andine et la zone patagonique.

2. — Les données humaines.

La population compte 24 millions d'habitants, de race blanche dans leur grande majorité, soit une densité de 9 habitants au kilomètre carré et se répartit dans quelques grandes villes : *Buenos Aires*, la capitale (8,4 millions avec les environs), *Cordoba* (846.000), *Rosario* (751.000), *Mendoza* (500.000), *Tucuman*, *Santa Fe*, etc. En fait, 64 % de la population vit dans les villes dont 30 % rien que dans la région de *Buenos Aires*.

Le taux annuel d'accroissement atteint 1,6 % par an, et pendant longtemps, l'immigration a été la principale source de l'augmentation de la population ; cela explique que l'Argentine ait reçu un peuplement européen presque pur : 86 % des habitants sont d'origine européenne (Espagnols, Italiens, Juifs d'Europe centrale), 12 % sont métis et 2 % sont d'origine indienne. La colonie française s'élève à 35.000 personnes environ (à *Buenos Aires* principalement).

La relative homogénéité d'une culture de type évolué est attestée par un état d'instruction publique très honorable : l'analphabétisme n'est que d'environ 8 % car l'instruction primaire obligatoire et gratuite a été instituée dès 1884. Le niveau de vie est le plus élevé de toute l'Amérique latine : alors que le produit national brut atteignait 21 millions de dollars en 1972, le revenu national annuel par habitant est évalué à près de 1.000 dollars (5.000 F environ). L'importance de la classe moyenne est une originalité remarquable dans ce pays d'Amérique latine.

La population active atteint près de 9 millions d'habitants, soit 37 % de la population totale. Elle se répartit comme suit :

— Agriculture, pêche, forêts	18 %
— Industries et mines	25 %
— Commerce	18 %
— Construction	6 %
— Divers et services	33 %

3. — Les données historiques et politiques.

a) *Données historiques.*

Indépendante depuis 1816, grâce à l'action décisive de José San Martín, l'Argentine est *une république fédérale* qui groupe 22 provinces, le territoire de la Terre de Feu et le district fédéral de Buenos Aires. La structure fédérale de l'Etat est relativement simple puisqu'elle repose sur des provinces, divisées elles-mêmes en municipalités. Les provinces ont à leur tête des assemblées et des gouverneurs élus. Au niveau des municipalités ont été mis en place, soit des conseils élus, soit, suivant les provinces, des intendants nommés ou élus. Mais, au cours de l'histoire le fédéralisme argentin a souvent été vidé de son contenu à la suite de l'usage et de l'abus du droit d'intervention du pouvoir central dans les provinces.

Le régime politique est traditionnellement un régime de type présidentiel ; il a connu bien des vicissitudes, dont on peut donner un rapide aperçu depuis le début du xix^e siècle.

L'oligarchie conservatrice, formée principalement par les grands propriétaires terriens, est demeurée au pouvoir durant tout le xix^e siècle et le début du xx^e, exception faite de la période allant de 1916 à 1931 au cours de laquelle le pays fut gouverné par les radicaux, émanation des classes moyennes, dont le grand homme fut Hipolito Irigoyen.

La crise de 1929 a marqué le début d'une ère agitée, fertile en coups d'Etat militaires.

Mettant à profit les secousses provoquées par la crise dans le système politique traditionnel et s'appuyant sur la présence d'un prolétariat urbain croissant, Juan Domingo Peron, élu à la Présidence en 1946, tentait en instaurant un régime de type dictatorial, nationaliste et animé de préoccupations sociales, de modifier profondément les structures de l'Argentine. Son action facilitée par une forte croissance économique va lui permettre de répandre une véritable manne, sous forme de hausses de salaires, avantages sociaux et organisation des loisirs en faveur du prolétariat argentin. Mais la détérioration de la situation économique, accélérée par le gaspillage démagogique des deniers de l'Etat et jointe aux excès d'un régime de type fasciste, qui n'avait pas caché sa sympathie pour les puissances de l'Axe, aliénèrent définitivement au dictateur l'Eglise et l'armée ; celle-ci va, en effet, le renverser en 1955.

Vont alors lui succéder des régimes de transition ou d'exception et des régimes démocratiques éphémères, ponctués de coups d'Etat ; en particulier les présidents Frondizi en 1962 et Illia en 1966 seront destitués par les militaires. Ces derniers ont désigné en 1966 comme Président de la République le général Onganía qui a cédé sa place au général Levingston en 1970, puis au général Lanusse en 1971. Au cours de leur passage au pouvoir les militaires ont dissous tous les corps élus et interdit les partis politiques ; le Président de la République exerçait alors simultanément le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Devant l'échec de leur expérience et la généralisation des troubles et des mécontentements, le général Lanusse a été contraint d'autoriser l'activité des partis politiques et d'organiser des élections générales.

Ces élections ont eu lieu le 11 mars 1973 et ont vu la victoire du péronisme et de ses alliés du Front justicialiste de libération qui ont obtenu plus de 50 % des suffrages. Mais le nouveau Président de la République, M. Hector Campora, a démissionné, pour permettre de nouvelles élections qui ont porté au pouvoir, le 23 septembre 1973, l'ancien dictateur Juan Peron (au poste de Président de la République) et son épouse Isabelita (au poste de vice-présidente).

Dix-huit ans après son éviction, Peron est donc revenu à la tête de l'Etat. Confronté à une situation économique difficile et à une situation politique caractérisée par la division de ses propres partisans et l'agitation spectaculaire de groupes clandestins d'extrême-gauche, il n'a pas eu le temps de redonner à l'Argentine la stabilité qu'elle recherche depuis si longtemps car la mort l'a frappé le 1^{er} juillet 1974. Mme Peron, qui lui succède à la magistrature suprême, se trouve devant une tâche très difficile et il lui faudra beaucoup d'autorité pour rassurer une opinion déconcertée et engager l'Argentine sur la voie du redressement.

b) *Les relations extérieures de l'Argentine.*

La constitution d'un gouvernement péroniste a eu sur la politique étrangère argentine une influence sensible qui, cependant, plus qu'à un changement d'orientation, correspond à une accentuation des lignes déjà suivies par ses prédécesseurs immédiats, qui sont essentiellement la défense de sa souveraineté et le maintien de relations équilibrées avec les principaux groupes de nations. Il en est ainsi en ce qui concerne les problèmes latino-américains auxquels Buenos Aires accorde une attention plus grande depuis la Deuxième Guerre mondiale. La solidarité de l'Argentine avec les « Républiques sœurs » se manifeste notamment en matière de droit de la

mer, et au sein de la CECLA (Commission spéciale de coordination pour l'Amérique latine) et de l'ALALE (Association latino-américaine de libre-échange).

L'abolition des frontières idéologiques qui avait déjà permis une amélioration des rapports argentino-chiliens, longtemps troublés par des litiges frontaliers, a donné lieu à un rapprochement plus décisif en direction des nations hispaniques à tendance progressiste et au rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba. Parallèlement, la rivalité traditionnelle entre l'Argentine et le Brésil, nourrie par la méfiance qu'inspire la montée en puissance de ce pays a été accentuée par les différences politiques qui séparent les deux régimes.

Le Gouvernement argentin s'était jusqu'à présent rangé dans le camp occidental et avait voté dans les organismes internationaux dans le sens souhaité par les Etats-Unis dont il acceptait la prépondérance économique, technique et linguistique comme une nécessité. Il n'en avait pas moins développé ses échanges commerciaux avec les pays de l'Est et établi des relations diplomatiques avec la Chine le 19 février 1972. Cette ouverture vers les démocraties populaires a d'ores et déjà été amplifiée et des relations ont été nouées avec la R.D.A., la Corée du Nord et le Vietnam du Nord. Il semble même que l'on assiste actuellement à *une véritable offensive commerciale des pays de l'Est en direction de l'Argentine, offensive qui contraste avec la modestie des efforts déployés par les pays européens en général, et la France en particulier.*

Toutefois, reprenant la doctrine de la « Troisième position », à mi-chemin entre le marxisme et le capitalisme, défendue par le Général Peron lors de sa première présidence, l'Argentine a adhéré au groupe des pays non alignés et assisté en qualité de membre à part entière à la Conférence d'Alger, au prix d'un certain raidissement de son attitude envers Israël et l'Afrique du Sud. L'hostilité qu'elle professe en conséquence de façon égale à l'encontre de tous les impérialismes n'en vise pas moins, au premier chef, les Etats-Unis à l'égard desquels elle a pris une position en flèche dans le cadre interaméricain, notamment au sein de la Commission de réforme de l'O.E.A. en juin 1973 à Lima et à la Conférence des commandants en chef des armées de terre à Caracas en septembre dernier. Depuis son retour au pouvoir, le Général Peron a cependant notablement infléchi son attitude à cet égard.

Une évolution favorable devrait d'autre part affecter les rapports entre l'Argentine et l'Europe et, plus particulièrement, la C.E.E. L'effort déjà entrepris en ce sens par le Gouvernement militaire avait abouti à la signature, le 8 novembre 1971, d'un accord commercial non préférentiel avec la Communauté. Compte tenu de l'existence de nombreuses colonies

allemande et, surtout, espagnole et italienne, ce rapprochement devrait s'accroître, sauf peut-être à l'égard de la Grande-Bretagne, en raison du différend relatif à la possession des îles Malouines (Falkland). Les péronistes ont d'ailleurs manifesté à plusieurs reprises l'intention de se tourner de façon plus nette vers l'Europe occidentale pour obtenir les soutiens indispensables au développement de leur pays ; malheureusement, la plupart des pays européens ne semblent pas répondre très vigoureusement à cette attente, préférant bien souvent investir au Brésil, dont les perspectives paraissent plus prometteuses, tout au moins à moyen terme.

c) *Les relations franco-argentine.*

Traditionnellement cordiales, les relations franco-argentine ont pris plus de substance à partir de la visite effectuée à Buenos Aires en octobre 1964 par le Général de Gaulle. Parmi les projets conçus à cette occasion figurait notamment la constitution d'une Commission mixte qui a déjà siégé à Paris en mars 1969 et à Buenos Aires en mars 1972, mais dont l'activité est assez limitée.

Après avoir occupé jusqu'en 1940 une position de premier plan dans le domaine culturel, la France a perdu du terrain devant l'influence croissante des Etats-Unis. Une remontée sensible s'est produite depuis lors, grâce à l'effort que nous avons fourni pour la diffusion du français, dans l'enseignement (lycée franco-argentin Jean-Mermoz de Buenos Aires) et grâce aux 158 filiales de l'Alliance française qui rassemblent 30.000 élèves. Parallèlement, notre action s'est développée et a été diversifiée en matière de coopération technique et scientifique, l'accent étant mis sur l'agriculture, la médecine, les recherches spatiales et nucléaires, les chemins de fer et l'administration publique. Quelque 70 professeurs français et 45 experts sont détachés en Argentine, qui envoie, d'autre part, en France plus de 100 boursiers.

L'ensemble de notre coopération s'exerce dans le cadre de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique du 3 octobre 1964. La situation politique et économique de l'Argentine, considérée comme peu encourageante, a incité les Pouvoirs publics à ralentir une action dont le rendement immédiat ne paraît pas évident, comparé aux perspectives offertes par l'extraordinaire essor du Brésil. Pourtant, l'Argentine détient des atouts considérables au point de vue économique et démographique, de sorte que son développement futur semble riche de promesses. C'est ce qu'ont compris les pays de l'Est, et l'U.R.S.S. en particulier, qui profitent de notre relatif effacement sur les marchés argentins pour acquérir de solides positions. *La France risque de regretter, dans une dizaine d'années, cette position attentiste et excessivement prudente.*

II. — APERÇU DE L'ÉCONOMIE ARGENTINE

Essentiellement agricole jusqu'au début du xx^e siècle, l'économie argentine a connu un tournant décisif avec la crise de 1929, qui, en coupant le pays de ses fournisseurs traditionnels, a favorisé la reconversion de l'appareil de production. C'est ainsi que l'industrie primitivement axée sur la transformation des matières premières trouvées sur place (coton, laine, cuir, viande, bois) a élargi considérablement sa gamme de productions et réalisé de notables progrès dans de nombreux secteurs.

Comme l'indique le tableau suivant, la part du secteur industriel n'a cessé de croître dans le produit intérieur brut. Elle représente actuellement 37,3 % contre 14,2 % au secteur agricole.

Répartition par secteur du produit intérieur brut.

	1960		1966		1973	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Agriculture, chasse, silviculture et pêche	35.006	17,1	44.813	17,7	47.519	14,2
Mines et carrières	2.113	1,1	3.612	1,4	5.549	1,7
Industries manufacturières ..	51.411	30,5	69.847	32,3	105.350	37,3
Electricité, eau, gaz	1.674		3.097		5.489	
Construction	9.125		9.048		13.707	
Transport, stockage et communications	17.877	51,3	21.250	48,6	27.176	46,8
Autres services	86.885		102.234		129.197	
TOTAL	204.091	100	254.261	100	333.987	100

(1) En millions de pesos — Valeur 1973.

(2) En pourcentage.

Comme on peut le remarquer sur le tableau suivant, le taux de croissance annuel du produit intérieur brut a été relativement faible durant les dix dernières années. Il a reflété un rythme de progression inégal selon les secteurs.

Taux de croissance annuel du produit intérieur brut et du produit industriel brut.

	PRODUIT intérieur brut	PRODUIT industriel brut
1958-1960	4,7	2,7
1961-1963	2,3	0,4
1964-1966	6,7	11,1
1967-1969	5,1	6,6
1970-1972	4,1	6,3
1971-1972	3,6	7,6
1972-1973	4,8	6,8

1. — Les communications et les transports.

Des progrès très nets ont été enregistrés dans le développement du réseau de communications et des transports. C'est particulièrement vrai pour *le réseau routier* qui a été largement étendu à tout le pays et comporte 22.000 kilomètres de routes asphaltées et 25.000 kilomètres de routes en sol stabilisé. Cela a permis de désenclaver les régions les plus reculées du pays et a favorisé l'essor du trafic de marchandises : avec 27 milliards de tonnes-kilomètres, les transports routiers précèdent de loin *le chemin de fer* (14 milliards) et *les transports fluviaux* (6,2 milliards). Malgré de récents efforts de rénovation, le transport par chemin de fer stagne et il constitue un des goulets d'étranglement de la pampa au moment des récoltes de céréales au printemps et en automne. L'insuffisance des installations de stockage sur les lieux de production et dans les ports d'embarquement rend la situation encore plus difficile : leur capacité avoisine les 7 millions de tonnes, alors que la production céréalière atteint largement le double, ce qui provoque d'énormes files de camions attendant parfois plusieurs jours la possibilité de décharger.

Par contre, *le transport aérien* est en plein essor. Toutes les provinces sont desservies par un réseau dense de lignes exploitées par l'une des deux compagnies aériennes intérieures (Aerolíneas Argentinas et Austral) qui ont transporté 1.300 millions de passagers-kilomètres en 1971. .

Si l'on ajoute que *les télécommunications* sont en voie d'amélioration avec l'introduction des premières liaisons automatiques, on peut constater que l'infrastructure a été sensiblement améliorée bien que des difficultés subsistent encore pour la circulation des hommes et des marchandises surtout en dehors de la zone pampéenne.

2. — L'énergie et les ressources minières.

Il faut enregistrer également des résultats satisfaisants dans le domaine de l'énergie puisque les diverses sources de production suffisent presque aux besoins actuels. *Le charbon* provient de la région du Rio Turbio qui a fourni 850.000 tonnes en 1972. *L'équipement hydroélectrique* est relativement faible mais les 1.500 millions de kWh/an seront bientôt complétés par la mise en service progressive de la centrale d'El Chocon et de la centrale nucléaire d'Atucha prévue pour 1974. La priorité a été donnée à l'extraction des *hydrocarbures*. Le pétrole argentin est localisé dans la Patagonie centrale, près de Comodoro Rivadavia, dans le Bassin de Magellan, à l'extrême sud et le Piémont des Andes de Mendoza. La production a atteint le volume de 25,1 millions de mètres cubes en 1973. Afin de maintenir une autonomie d'approvisionnement suffisante, des recherches en mer ont été entreprises, mais leur résultat est encore hypothétique. De sorte, que si — dans des perspectives de développement raisonnables — l'Argentine veut continuer à couvrir ses besoins énergétiques à plus de 90 %, elle sera contrainte à entreprendre un lourd programme d'investissement.

Demande totale d'énergie par sources (1973).
(Milliers de tonnes équivalentes pétrole t.e.p.).

DERIVES du pétrole		GAZ naturel		CHARBON		COMBUSTIBLES végétaux		ENERGIE HYDRAULIQUE	
t.e.p.	%	t.e.p.	%	t.e.p.	%	t.e.p.	%	t.e.p.	%
22.800	68,5	7.100	21,3	760	2,3	1.980	5,9	670	2,0

Nota : La Centrale nucléaire d'Atucha sera mise en service en 1974. — Puissance : 300 M.W.

Les ressources minières sont caractérisées par leur faiblesse. Les mines de plomb, d'argent, d'étain et de zinc sont concentrées à Aguilar, sur l'Altiplano, et à Castaño Viejo dans les Andes de San Juan. Le seul réel espoir pour le pays a été suscité par la découverte de gisements de

cuivre dans les contreforts des Andes près de Mendoza et de Neuquen. Il n'en reste pas moins que l'Argentine doit importer une grande partie de son minerai de fer, ce qui est une autre source de faiblesse.

Dans ces conditions, la production sidérurgique est encore modeste : 2 millions de tonnes d'acier, 832.600 tonnes de fonte et 3,4 millions de tonnes de laminés ont été produits en 1972. Le Gouvernement s'efforce de la développer mais les conséquences financières d'une telle politique sont particulièrement lourdes à assumer.

3. — L'industrie.

Comme la sidérurgie, la métallurgie se trouve presque entièrement concentrée le long du bas Parana, de Rosario à La Plata, si l'on excepte les usines de la région de Cordoba. Elle se caractérise par la multiplicité d'unités de production relativement petites dont un grand nombre dépend des capitaux étrangers. Malgré tout, l'essor des industries mécaniques est considérable, surtout si on le compare à la faible croissance des industries traditionnelles telles que les textiles, le bois et les produits alimentaires.

Au nombre des industries nouvelles, il faut citer, en particulier, l'électroménager et surtout l'ensemble des industries automobiles, des fabrications de tracteurs et de matériel agricole dont la progression est remarquable depuis une quinzaine d'années. Ce développement a provoqué un réel effet d'entraînement pour l'ensemble de l'économie du pays qui reste trop encore dépendante de l'étranger, notamment dans les domaines de la fourniture de la technologie, des capitaux et des machines-outils nécessaires à la fabrication des produits.

4. — Les nouveaux objectifs du gouvernement péroniste.

Devant un certain essoufflement constaté dans la période récente et la montée du chômage, le Président Peron a décidé, à la fin de 1973, l'élaboration d'un *ambitieux programme de relance économique* basé sur la construction de centrales hydro-électriques et thermonucléaires, l'augmentation de la production d'acier, le développement des gisements de cuivre, l'accélération du programme de construction navale, etc. L'objectif principal de ce **plan triennal 1974-1977** est de porter le revenu national brut par habitant à 1.800 dollars par an contre 1.080 actuellement et d'obtenir un accroissement du produit national brut de 7,80 %. La question est posée de savoir si ces projets très ambitieux pourront être

financés par les bénéfices retirés de l'exportation et si la mort du leader argentin ne compromettra pas la réussite de l'opération.

Le retour au pouvoir des partisans du Général Peron, en juin 1973, a donc marqué le début d'un nouveau programme économique dont le respect doit être assuré par le « *Pacte social* » négocié entre la C.G.E. (Confédération générale économique représentant les intérêts d'une partie du patronat) et la C.G.T. (Confédération générale des travailleurs), entériné solennellement par le Gouvernement et approuvé par le Parlement sous le nom d'« *Acte d'engagement national* ».

Ce document fondamental a pour but d'assurer une trêve sociale pendant une période de deux ans en stabilisant les prix et les salaires, tout en s'efforçant de corriger en partie le déficit des entreprises et des services publics, grâce à un certain réajustement des tarifs. Cette stabilisation s'avérait d'autant plus nécessaire que la hausse des prix connaissait des taux exorbitants (+ 64 % en 1972, + 50 % en 1973). Le Pacte social d'ailleurs ne s'en tient pas à ces seules considérations de prix puisqu'il concerne tous les éléments de la politique économique et sociale : plein emploi, logement populaire, politique du crédit, etc. Moins d'un an après sa signature, le Pacte national a fait l'objet, en mars 1974, d'aménagements, modifiant quelque peu la politique concertée établie entre les employeurs, les salariés et les autorités gouvernementales. Ce nouveau document accorde des augmentations de salaires et des améliorations d'ordre social, mais prévoit, en même temps, une hausse des tarifs publics et des combustibles ainsi que des assouplissements dans le blocage des prix et des mesures de relance économique. Bien que la hausse des prix ait sérieusement diminué, il est encore difficile de se faire une opinion sur l'efficacité de la nouvelle politique entreprise. Il ne faut pas se cacher qu'elle se fixe des objectifs très ambitieux, l'Etat se chargeant d'intervenir dans des domaines aussi variés que le blocage des prix, la réforme fiscale, la répartition du revenu national et la promotion des plus défavorisés. Il est certain que la disparition du Général Peron ne va pas faciliter la poursuite de l'effort amorcé et le compromis fragile élaboré par les milieux patronaux, les syndicats et le Gouvernement.

5. — Le commerce extérieur et les mouvements de capitaux.

Le commerce extérieur argentin est excédentaire sur l'ensemble des dix dernières années. C'est ainsi qu'en 1973, grâce à une balance commerciale exceptionnellement favorable (+ 960 millions de dollars), et des entrées nettes de capitaux d'environ 250 millions de dollars, la balance des paiements a dégagé un excédent de 731,2 millions de dollars, ce qui a permis une augmentation des réserves en or et devises dont le montant atteignait 1,4 milliard de dollars au 31 décembre 1973.

Les exportations, d'une valeur globale de 3 milliards de dollars, sont constituées principalement de céréales, de viandes et d'oléagineux et sont fortement tributaires de l'importance de la production nationale et des cours internationaux des produits agricoles. En ce qui concerne les principaux clients, elles se répartissent pour un tiers vers la C.E.E. (Italie, Pays-Bas, France), 10 % vers les Etats-Unis, 8 % vers le Brésil et 6 % vers la Grande-Bretagne. Il faut remarquer que les exportations de produits industrialisés ont tendance à augmenter. Les importations, dont le montant était de 2 milliards de dollars en 1973, concernent surtout les biens d'équipement, les produits d'équipement, les produits chimiques et les matières premières. Les fournisseurs les plus importants de l'Argentine sont les Etats-Unis, l'Allemagne, le Brésil, l'Italie et la Grande-Bretagne.

Les échanges commerciaux entre la France et l'Argentine restent relativement peu importants comparés au volume global du commerce extérieur de chacun des deux pays. Les exportations françaises vers l'Argentine représentent 0,34 % du total de nos ventes à l'étranger; pour l'Argentine, la France était, en 1972, le septième client (avec 5,6 % du total des exportations argentines) et le septième fournisseur (avec 3,6 % du total des importations argentines). Il n'empêche que, pour cette même année 1972, et parmi les pays d'Amérique latine, l'Argentine venait au deuxième rang pour les exportations françaises, avant le Mexique mais après le Brésil.

Le tableau ci-après fait ressortir le solde nettement favorable à l'Argentine de notre balance commerciale avec ce pays (la balance a toujours été négative pour nous depuis 1962), en même temps que l'augmentation notable des échanges en 1972, par rapport aux deux années précédentes.

	1970	1971	1972
	(En millions de francs)		
Importations en France	607,4	604,4	682
Exportations de France	408,7	393,7	460
Déficit	— 198,7	— 210,7	— 222

Nos exportations vers l'Argentine sont constituées pour près de 75 % par les biens d'équipement (machines, produits sidérurgiques, etc.) et les produits chimiques, les 25 % restants se partageant entre les outillages, les produits finis et les produits divers.

Les importations françaises sont moins diversifiées : elles étaient représentées, en 1972, pour près de 55 % par les viandes et préparations de viandes ; venaient ensuite les aliments pour le bétail (11 %), les cuirs et peaux (9 %), les fruits et légumes (5,5 %), les laines (4,2 %), etc.

La balance des paiements pour 1971 (dernière année disponible) traduisait un certain équilibre entre les postes créditeurs pour la France (biens et services) et débiteurs (mouvements de capitaux à long terme).

Les sociétés françaises, dont une partie a des assises solides et anciennes, ont joué un rôle non négligeable dans le développement de l'Argentine, surtout avant la Deuxième Guerre mondiale. La progression de nos intérêts s'est toutefois ralentie au cours des dix ou quinze dernières années en raison du marasme économique, des efforts consentis par certains pays et de la politique de discrimination du Gouvernement argentin pour favoriser les entreprises nationales.

Actuellement, notre patrimoine dans ce pays paraît se situer, selon des sources parfois divergentes, entre 500 millions et un milliard de francs. En gros, 60 % de ces investissements sont concentrés dans l'industrie automobile (Renault, Peugeot et Citroën) (1), les 40 % restants étant représentés par les industries chimiques et assimilées (Rhône-Poulenc, l'Air liquide, etc.), métallurgiques (Pechiney, Hersent), électriques (C.G.E. Thomson) et, plus accessoirement, par les banques et les sociétés commerciales.

La part française représente 7 à 8 % des investissements étrangers, ce qui classe notre pays au septième rang des pays industrialisés (2).

Mais, en définitive, le développement de nos relations économiques et financières dépend surtout de l'orientation du Gouvernement argentin. Or, malgré des incertitudes et des contradictions, cette orientation est, pour l'heure, surtout caractérisée par un renforcement du protectionnisme, qui s'est déjà traduit par la nationalisation des banques étrangères et un contrôle plus strict des investissements étrangers. On peut ainsi considérer que toute nouvelle implantation va devenir plus difficile, tandis que celles qui existent déjà se trouvent soumises à des contraintes plus marquées, comme nous avons pu le constater au cours de notre voyage.

(1) Ces trois firmes ont livré, en 1972, quelque 80.000 véhicules, soit le tiers de la production argentine.

(2) Après les Etats-Unis (55 %), et dans l'ordre, la Suisse, les Pays-Bas, la R.F.A., l'Italie, la Grande-Bretagne.

Cependant, il ne faut pas négliger un certain souci du nouveau régime d'assurer une plus grande ouverture à l'influence économique de l'Europe pour réduire celle, toujours grande, des Etats-Unis. A cet égard, on relèvera la signature, en 1971, d'un accord commercial entre l'Argentine et la C.E.E. et l'intérêt porté à une coopération avec plusieurs pays européens. auxquels on accorderait une certaine préférence dans un ou plusieurs domaines industriels. Pour l'heure, ces perspectives n'ont pas encore été développées et le cadre de nos futures actions en Argentine demeure assez imprécis.

III. — LES PROBLÈMES AGRICOLES

L'objectif principal de la mission était d'informer le Sénat et par là même les agriculteurs français de la situation actuelle de l'agriculture argentine. C'est la raison pour laquelle l'essentiel du rapport lui est consacré.

Parmi les questions agricoles, **les problèmes de l'élevage et de la viande bovine ont plus particulièrement retenu l'attention de la délégation.**

Dans la mesure où existait un déficit européen en matière de viande, la France avait une vocation particulière pour le combler et ce faisant, elle avait avec l'Argentine un concurrent redoutable. C'est pourquoi il importait d'essayer d'évaluer ses capacités de production à court et moyen terme ainsi que la compétitivité des produits argentins par rapport aux produits de l'élevage français.

Les données actuelles sont différentes en raison de la baisse catastrophique des cours et d'une situation de surproduction extrêmement critique ; mais l'intérêt d'une telle étude n'est pas remis en cause et bénéficie même d'une actualité remarquable.

1. — Généralités.

Bien que son importance ait fortement diminué, l'agriculture argentine occupe encore 18 % de la population active, contribue pour 14,2 % à la formation du produit intérieur brut et assure 80 à 90 % des exportations du pays.

C'est à la fois peu et beaucoup. C'est peu si l'on considère l'incroyable richesse naturelle de ce pays qui est exceptionnellement doué pour la production agricole avec ses immenses plaines à blé et ses énormes possibilités pour l'élevage du bétail. C'est beaucoup dans la mesure où l'essentiel des devises provient des exportations agricoles qui conditionnent ainsi les progrès réalisés dans l'équipement industriel du pays. En conséquence une nouvelle expansion de l'économie et la reprise de la croissance industrielle passent par la relance des activités agricoles dont l'essor est loin d'atteindre le niveau auquel les conditions naturelles permettraient d'arriver sans difficulté.

C'est ce qu'a compris le Gouvernement péroniste puisqu'il a signé, le 6 septembre 1973, « l'Acte d'engagement entre l'Etat et les producteurs pour une politique concertée d'expansion agricole et forestière ».

Son but « est d'obtenir un accroissement accéléré de la production agricole et d'améliorer substantiellement la redistribution des revenus moyennant un meilleur rendement de toutes les entreprises rurales ».

Afin d'orienter clairement les producteurs dans leurs plans, l'Acte d'engagement établit des objectifs préliminaires pour les campagnes 1974, 1977, et 1980 que reflète le tableau ci-après :

PRODUITS	UNITES	CAMPAGNES		
		1974	1977	1980
Blé	Milliers	12.000	13.000	15.000
Maïs	tonnes	13.000	16.000	23.000
Sorgho	»	5.000	7.000	8.600
Avoine, orge, seigle	»	2.500	2.680	2.860
Lin	»	600	615	630
Tournesol et soja	»	1.820	3.000	3.800
Arachide	»	350	400	450
Riz	»	400	440	480
Tabac	»	80	90	105
Coton brut	»	400	465	545
Raisin	»	2.800	2.900	3.000
Thé	»	36	42	49
Pommes et poires	»	900	1.000	1.100
Viande bovine	»	2.700	3.600	4.600
Viande porcine	»	260	350	400
Viande ovine	»	180	185	190
Viande de volailles	»	260	350	400
Lait	Millions litres	5.000	5.600	6.120
Laine	Milliers	200	220	225
Produits forestiers	tonnes	4.320	5.600	7.500
Plantation forestière	ha. par an	30.000	49.500	75.000

Ces objectifs de production seront révisés, actualisés et fixés à nouveau annuellement en fonction de l'évolution possible des facteurs ayant servi de base à l'élaboration de ce plan. Pour atteindre ces objectifs, les producteurs s'engagent à faire tous les efforts nécessaires pour mettre en valeur la terre de la façon la plus rationnelle et au maximum des possibilités. Le Gouvernement, les producteurs et leurs organisations représentatives s'efforceront de mettre en œuvre une politique concertée, destinée à augmenter et à diversifier la production agricole, en accord avec le développement général du pays. L'instrument de cette concertation est une Commission permanente dont le rôle est consultatif. Elle a été constituée le 24 octobre 1973; elle comprend quinze titulaires et autant de suppléants, répartis de la façon suivante :

- 10 membres représentant les producteurs ;
- 2 membres représentant les ouvriers agricoles;
- 2 membres représentant les industries annexes;
- 1 membre représentant les consommateurs.

La nouvelle politique agricole entend fixer les grandes lignes d'orientation concernant :

— *Le régime de la terre* : c'est ainsi que les producteurs s'engagent à tirer profit pleinement et rationnellement, de la terre apte à la production agricole ou forestière, et ce, au mieux des intérêts de la communauté; en contrepartie, le Gouvernement réaffirme « l'exercice pacifique du droit de propriété privée assurant une fonction sociale ».

— *Les revenus des producteurs et des ouvriers agricoles* qui devront être « raisonnables et stables », moyennant des prix établis sur des bases justes, annoncés avant le début des campagnes annuelles. Ces prix, si nécessaire, seront réajustés au début des périodes de récoltes, pour tenir compte des changements qui pourraient se produire en cours de campagne et qui affecteraient les revenus des producteurs.

— *Le système de commercialisation* : le gouvernement assurera le placement de la totalité de la production agricole dans les meilleures conditions commerciales possibles, en accord avec les critères de revenus mentionnés ci-dessus. Les organismes officiels prendront les dispositions nécessaires pour que les paiements interviennent dans un délai inférieur à soixante jours après la livraison des produits agricoles par les producteurs. La fonction de l'Etat en matière de commercialisation sera complémentaire de l'initiative privée en ce qui concerne les marchés internes, et prépondérante en ce qui concerne les marchés externes. Pour assurer au mieux la commercialisation des produits agricoles, le Gouvernement

adoptera les mesures nécessaires pour développer les moyens de stockage et les entreprises de l'Etat consommatrices de produits forestiers établiront des plans d'achat à long terme.

— *La politique fiscale* qui, « avec un souci de justice », sera orientée de façon à stimuler la production agricole : à cet effet, l'impôt sur le revenu établi sur la base de la « rente normale potentielle de la terre » devra permettre de transférer progressivement au capital foncier la pression fiscale actuelle qui grève la production. Il s'agit en quelque sorte de transformer l'impôt sur le revenu actuellement en vigueur en Argentine, en impôt foncier forfaitaire et unique, fondé sur le rendement potentiel de la terre, compte tenu des facteurs climatiques et des impératifs du marché. Ce système d'impôt foncier sera appliqué au plus tôt en janvier 1975.

— *La politique du crédit* : elle sera orientée de manière à stimuler la productivité et décourager la spéculation. Les conditions de crédit consenties aux producteurs seront équivalentes aux conditions les plus favorables octroyées par la Banque de la Nation Argentine. Des lignes de crédit spéciales seront établies en faveur des producteurs moyens et petits établis dans les provinces les plus déshéritées.

— *Le développement technologique* et la diversification des productions devront être accentués par l'Etat grâce à une politique de vulgarisation et de promotion agricole à base de facilités de crédit et de dégrèvements fiscaux, spécialement dans les provinces de moindre développement.

— Enfin, *les questions sociales* ne seront pas oubliées. Ainsi il est prévu de mettre en œuvre une active politique à base de participation dans les domaines de l'habitat, l'éducation, la sécurité sociale, l'infrastructure de communication. De même, un régime d'assurances agricoles intégrales géré par l'Etat devra être mis en place dans l'ensemble du pays à partir du 1^{er} janvier 1975. Une politique destinée à « libérer » les producteurs agricoles des contraintes dues aux structures peu adaptées des « Mini-fundios » (petites propriétés) sera étudiée.

Comme on peut le constater, l'Acte d'engagement se fixe des objectifs nombreux et ambitieux; il veut être dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage un prolongement du Pacte social conclu en juin 1973 dans l'industrie, tous deux étant censés jeter les bases d'une politique concertée entre les principaux partenaires sociaux. Mais il est remarquable qu'il n'a pas été signé par tous les agriculteurs. Seules y ont adhéré une partie des Confédérations rurales argentines (C.R.A.), la Confédération intercoopérative agricole (CONIAGRO) et un certain nombre d'associations et de

fédérations de petite et moyenne importance. Par contre, les grands producteurs groupés dans la C.A.R.B.A.P. (Confédération des Associations rurales de Buenos Aires et de la Pampa) qui participent pour 40 % aux exportations totales du pays, ont refusé de signer et la Société rurale argentine (S.R.A.), n'a signé qu'avec des réserves. Il est donc légitime de s'interroger sur la mise en application réelle de ce plan qui, au demeurant, n'énonce que des principes très généraux ne pouvant que recevoir l'approbation de tous. L'adhésion de l'ensemble du secteur rural dépendra donc beaucoup des modalités pratiques d'application de ces principes : si le Gouvernement justicialiste, par des actions concrètes, réussit à maintenir un climat de confiance et à convaincre ainsi les grands producteurs, cette politique contractuelle peut être très profitable au pays. Par contre, une crise de confiance dans ce secteur peut compromettre gravement le redressement d'une économie dont l'agriculture et l'élevage demeureront longtemps encore la véritable charpente.

En fait, les seuls traits réellement novateurs concernent l'intervention de plus en plus marquée de l'Etat dans la commercialisation et l'exportation des productions de base (céréales, viandes), ainsi que l'introduction de l'impôt sur la rente potentielle de la terre, qui vise à une intensification de la production sur les terres mal ou insuffisamment exploitées.

En attendant de mesurer l'impact des décisions prises, il faut se contenter de décrire l'état présent de l'agriculture argentine. C'est ce qui sera fait en étudiant successivement :

- les problèmes de structure;
- les productions végétales;
- les productions animales.

2. — Les problèmes de structure.

En dépit du caractère assez aléatoire des statistiques, le nombre d'exploitations agricoles peut être évalué à plus de 500.000 pour une superficie travaillée de 205 millions d'hectares en 1969 (à titre de comparaison, la communauté européenne élargie comptait 91 millions d'hectares en 1969). Cette surface cultivée est d'ailleurs en augmentation puisque depuis 1960, 30 millions d'hectares de nouvelles terres ont été mis en culture. Cet accroissement s'est produit principalement dans les régions se prêtant à l'irrigation et il devrait se poursuivre dans les prochaines années si l'on en croit les projets d'irrigation en cours d'exécution et les perspectives ouvertes par « l'Acte d'engagement national ».

Environ 59 % de la superficie est exploitée en faire-valoir direct, alors que 13 % est louée à des particuliers et 1 % est exploitée en fermage ou en métayage, le reste étant utilisé gratuitement. Le paiement des terres louées s'effectue soit en espèces (78 %), soit en nature (8 %), soit sous autres formes (14 %).

Comme nous le verrons en examinant l'ensemble des productions végétales, il faut remarquer une certaine spécialisation de la production agricole selon les régions; mais les zones de forte exploitation sont concentrées dans le vaste espace pampéen qui s'étend sur plusieurs provinces (Buenos Aires, la Pampa, Santa Fe, Entre Rios, San Luis.).

Sur l'ensemble de la surface en exploitation, 8 % est occupé par des cultures dont 7 % par des cultures annuelles et 1 % par des cultures permanentes. Les prairies pour la pâture des troupeaux s'étendent sur 71 % de la superficie, soit sous forme de prairies fourragères annuelles ou permanentes (8 %), soit sous forme de pâtures naturelles (63 %). Le reste est constitué par des bois et des forêts, des surfaces non utilisées ou perdues.

Si l'on se réfère à la taille des exploitations, il semble qu'une opposition entre deux types bien déterminés se dessine. D'une part, *un petit nombre de grandes propriétés* (allant de 1.000 jusqu'à 20.000 ou 30.000 hectares) occupe la plus grande partie des surfaces et se consacre à l'élevage bovin ou ovin et à des cultures largement orientées vers la satisfaction des besoins de l'élevage : cultures fourragères à base de céréales fourragères (seigle, maïs, sorgho) ou de prairies artificielles. C'est le domaine des vastes « estancias » où une poignée d'hommes suffit à mener de manière extensive une exploitation de plus de 10.000 hectares. A titre d'exemple, dans l'une des estancias visitées par la délégation, 30 personnes suffisaient pour mener une exploitation de 5.000 hectares, soit un rapport de 165 hectares par personne active (le rapport est de 8 hectares par personne dans la C.E.E.).

A l'opposé, *la petite propriété* s'est développée dans le passé au nord et au nord-ouest du pays (provinces d'Entre Rios, de Santa Fe...) et sur la frange nord de la région pampéenne. Ce petit paysannat, héritier des « colonos » du XIX^e siècle, cultive cependant des surfaces souvent supérieures à 50 hectares et s'est orienté vers un système de polyculture plus intensif variable selon les régions et les conditions climatiques. Mais l'impossibilité de trouver de nouvelles terres libres a souvent conduit à une division de la propriété et à un exode rural important, faute de place pour les fils des familles paysannes. L'Argentine se trouve donc dans une situation vraiment paradoxale puisque les espaces pampéens où domine la grande propriété, restent désespérément vides, alors que l'exode rural

sévit dans les zones de petites propriétés. Or, faute de main-d'œuvre, la production agricole ne pourra s'intensifier pour permettre à l'Argentine d'accroître sa participation dans le commerce mondial. Il ya là un problème agraire dont la difficulté ne doit pas échapper.

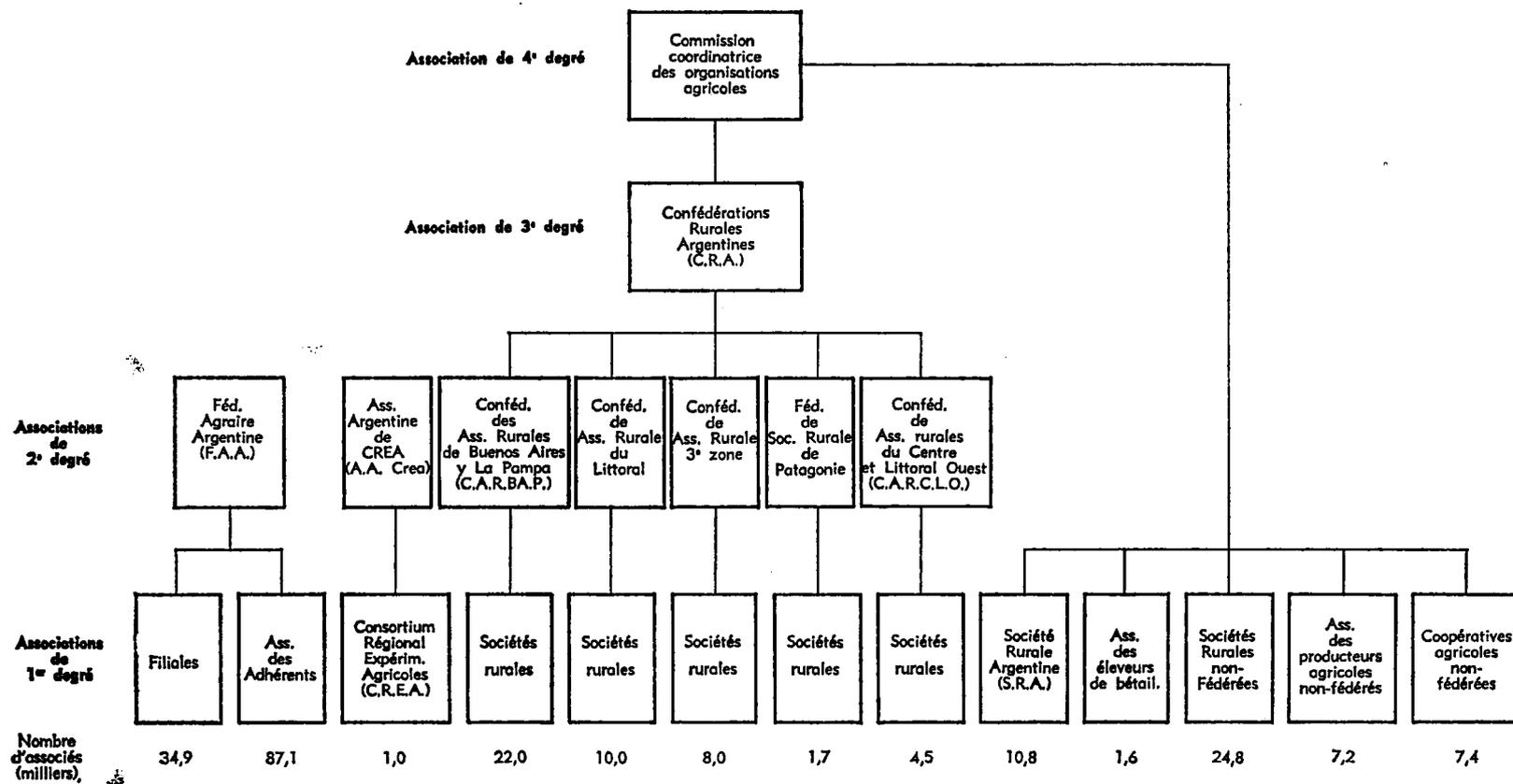
Le Gouvernement péroniste, dans la perspective d'un développement accru des productions agricoles, a décidé d'éliminer ce goulet d'étranglement en utilisant un nouvel impôt foncier calculé de manière à inciter les propriétaires à utiliser leurs terres plus efficacement. Ainsi seront taxés plus lourdement les moins productifs qui seront conduits pour payer leurs impôts soit à accroître leur production, soit à vendre une partie de leurs terres. Il est encore difficile d'apprécier si cette nouvelle politique fiscale entraînera la libération des terres escomptée.

Cette dualité dans les structures foncières du pays transparait dans l'organisation professionnelle des producteurs : les petits producteurs sont groupés au sein de la Fédération agraire argentine (F.A.A.) ainsi que dans un certain nombre de coopératives dont la vocation principale est de leur assurer un service au-delà du stade de la production proprement dite (commercialisation, groupement et traitement des produits agricoles tels que les céréales, le coton, le lait, les fruits, etc.).

Les grands et moyens producteurs sont groupés au sein d'autres associations : sociétés rurales, association des éleveurs de bétail, association des producteurs agricoles non fédérés. C'est ainsi que la Confédération des associations rurales de Buenos Aires et la Pampa (C.A.R.B.A.P.) et la Société rurale argentine (S.R.A.) représentent dans une certaine mesure les grands propriétaires terriens traditionnels. Il convient de remarquer cependant que les Consortiums régionaux d'expérimentation agricole (C.R.E.A.), inspirés des C.E.T.A. français, groupent des producteurs de toute nature.

Les deux tableaux ci-après permettent de se faire une idée du nombre et des liaisons des organisations professionnelles agricoles que l'on vient d'évoquer.

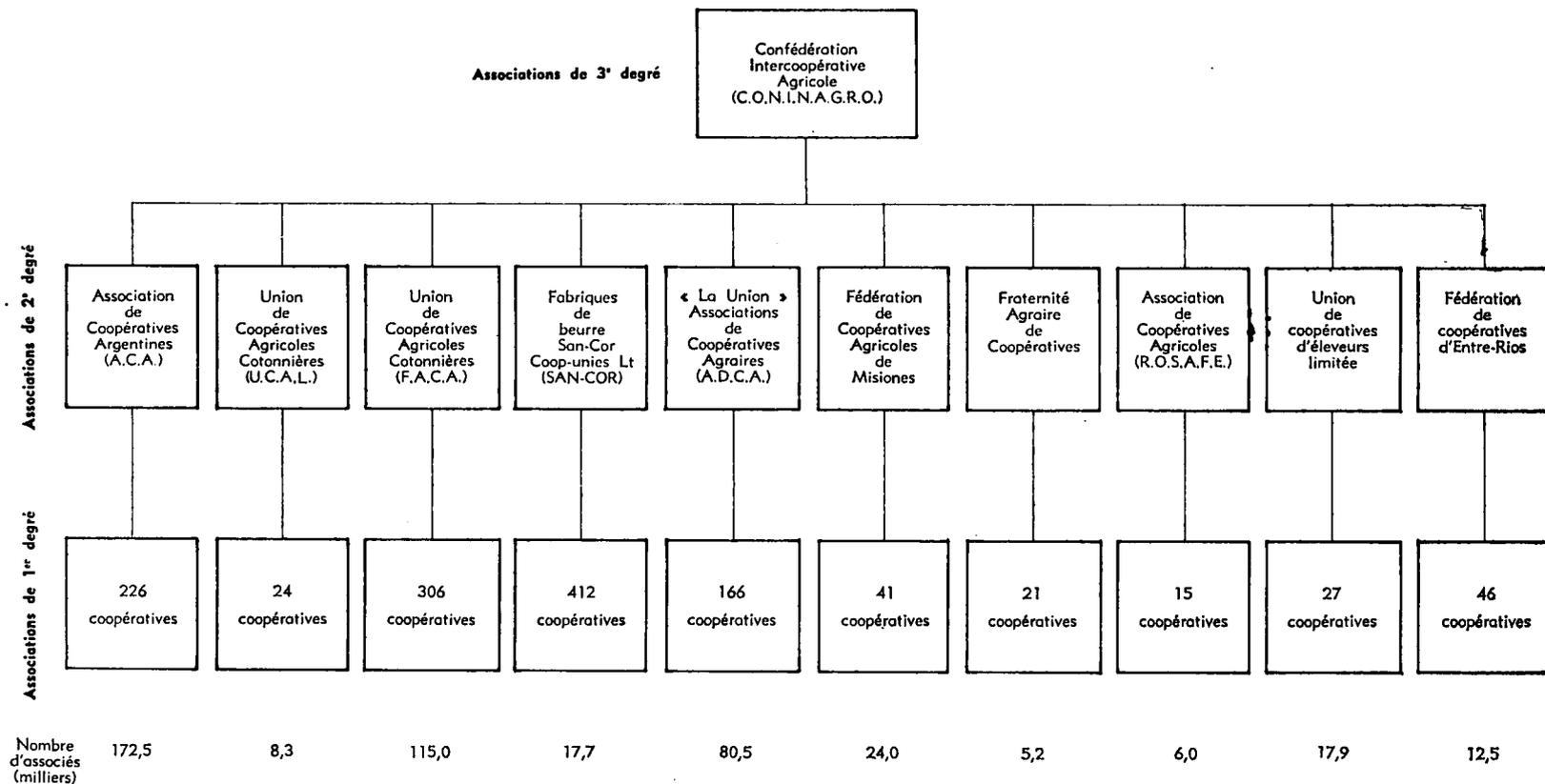
TABLEAU I. — ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DES PRODUCTEURS AGRICOLES



Nota. — Les chiffres représentant les nombres d'associés doivent être examinés avec prudence : en effet certains producteurs font partie de plusieurs associations à la fois.

Source : CONADE 1969 et Ambassade de France.

TABLEAU II. — ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DES PRODUCTEURS AGRICOLES GROUPES EN COOPERATIVES.



Nota. — Les chiffres représentant les nombres d'associés doivent être examinés avec prudence : en effet certains producteurs font partie de plusieurs associations à la fois.

Source : CONADE 1969.

3. — Les productions végétales

D'une manière générale, **la production reste très extensive**, malgré les progrès enregistrés dans l'utilisation des engrais ou de nouvelles variétés de semences, malgré l'action de vulgarisation entreprise par l'I.N.T.A. (Institut national de technologie agricole) et d'organisations privées telles que les C.R.E.A. (Consortium régional d'expérimentation agricole).

Les volumes produits se caractérisent en outre par leur irrégularité qui provient à la fois de variations dans les superficies ensemencées et d'accidents climatiques divers (pluies, sécheresse, inondations, gel...). Il faut ajouter que les fluctuations de prix d'une année à l'autre sont génératrices d'insécurité pour les producteurs qui sont plus ou moins incités à produire selon que les perspectives de rémunération sont bonnes ou mauvaises. Ce phénomène connaît une certaine ampleur, dans la mesure où, en cas de perspectives commerciales défavorables, les producteurs de la zone pampeenne peuvent donner facilement en pâture aux animaux des surfaces de blé, de sorgho ou de maïs semées au départ pour la récolte des grains.

a) *Les céréales.*

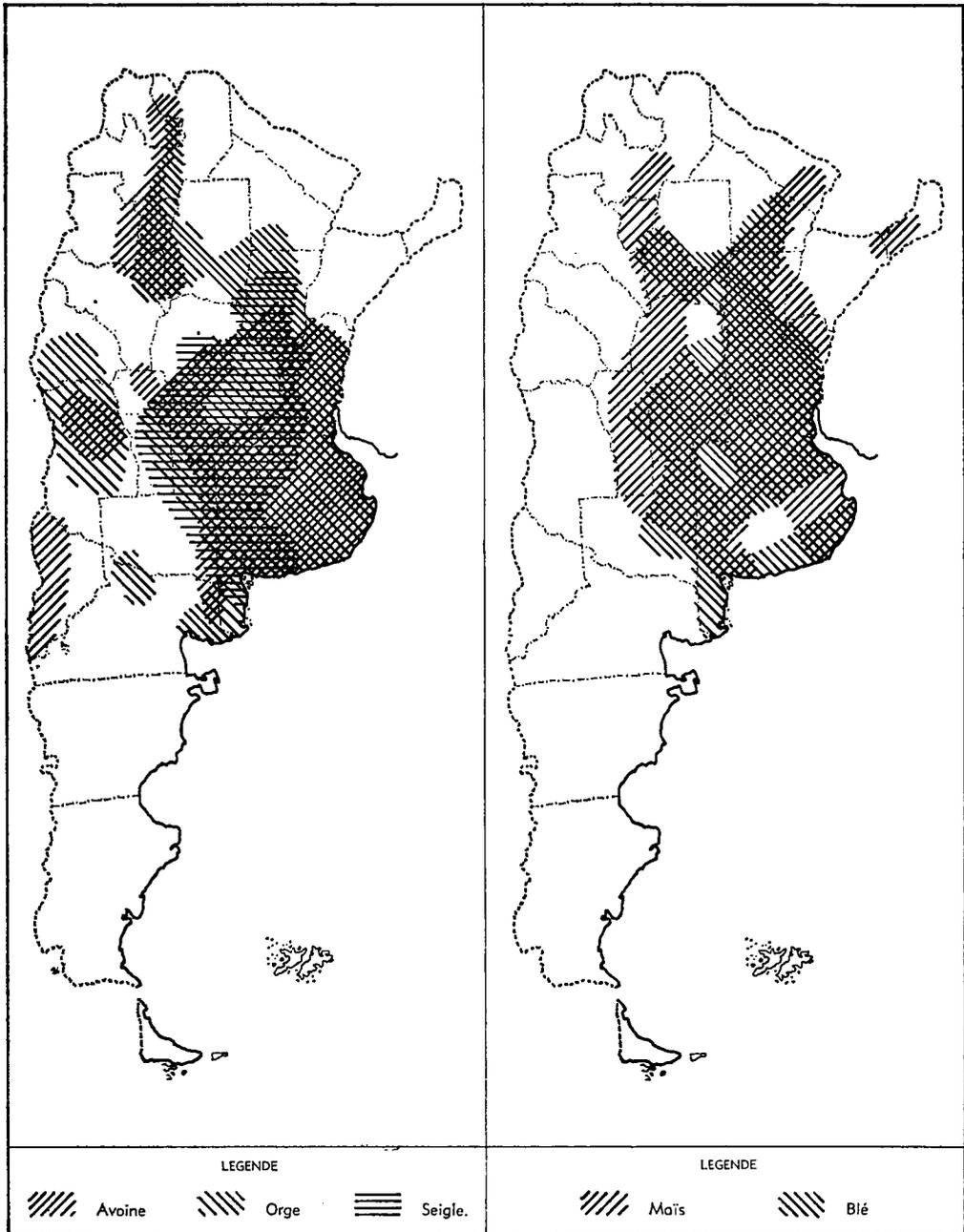
Parmi les céréales, il faut remarquer *la diminution de la production de blé depuis plusieurs années* et ce, malgré un marché mondial très favorable. Ainsi, en 1973, en dépit de l'abondance relative de la récolte (7,9 millions de tonnes), les engagements en matière d'exportation n'ont pu être tenus en raison d'une surestimation des quantités produites, ce qui a conduit l'Argentine à importer du blé dans des conditions très onéreuses.

Principales données concernant la superficie, la production et les exportations de céréales.

	SUPERFICIE ensemencée (en hectares)	PRODUCTION (en tonnes)	EXPORTATION (en tonnes)
Blé tendre :			
— 1972-1973	5.331.800	7.304.000	2.488.317
— 1973-1974	3.952.000	5.200.000	1.000.000
— Moyenne des 5 dernières années	5.245.200	5.673.440	1.561.898
Blé dur :			
— 1972-1973	295.200	596.000	416.919
— 1973-1974	310.000	695.000	500.000
— Moyenne des 5 dernières années	355.000	578.500	437.500
Maïs			
— 1973	4.251.000	9.700.000	4.325.573
— 1974	4.155.000	9.500.000	5.000.000
— Moyenne des 5 dernières années	4.588.845	8.342.000	4.543.245
Orge :			
— 1972-1973	549.000	760.000	157.628
— 1973-1974	560.000	780.000	180.000
— Moyenne des 5 dernières années	505.500	506.200	124.412
Avoine :			
— 1972-1973	1.222.000	566.000	174.584
— 1973-1974	1.200.000	550.000	180/200.000
— Moyenne des 5 dernières années	1.154.640	463.200	160.316
Sorgho :			
— 1973	2.974.400	4.960.000	2.191.809
— 1974	3.100.000	5.500.000	2.500.000
— Moyenne des 5 dernières années	2.714.740	3.656.800	1.672.467
Riz :			
— 1972-1973	93.200	260.000	»
Seigle :			
— 1972-1973	2.202.200	690.000	»

REPARTITION DES SUPERFICIES
ENTRE LES CEREALES SECONDAIRES
(ORGE, AVOINE, SEIGLE)

REPARTITION DES SUPERFICIES
ENTRE LE BLE ET LE MAÏS



La réduction des emblavements pour la campagne 1973/1974 (4,2 millions d'hectares au lieu de 5,6 en 1972/1973) va priver l'Argentine cette année de substantielles rentrées de devises puisque, selon les dernières estimations, les exportations atteindraient le chiffre de 1,5 million de tonnes seulement (pour une récolte évaluée à 5,9 millions de tonnes). On est loin de la récolte record de 1964 (11,2 millions de tonnes). Pourtant, grâce à des variétés mieux sélectionnées et mieux adaptées, les rendements moyens ont été régulièrement améliorés et avoisinent 14 quintaux à l'hectare.

Par contre, les céréales d'été, et les céréales secondaires d'hiver (avoine, orgc, seigle) continuent à se développer, stimulées par la reprise de l'élevage et par la demande internationale de grains pour la fabrication des aliments du bétail. Depuis une quinzaine d'années, *la culture du maïs connaît un essor considérable* tant pour les surfaces ensemencées que pour les volumes récoltés (9,7 millions de tonnes en 1973 dont 4,3 millions exportés). L'amélioration des rendements et de la productivité de cette culture (22 quintaux à l'hectare en moyenne) reste cependant un phénomène assez lent que la mécanisation et l'utilisation d'hybrides contribuent peu à peu à accélérer.

Enfin, la culture du *sorgho* tend de plus en plus à se développer depuis une dizaine d'années. La production s'est élevée en 1973 à 4,9 millions de tonnes dont 2,2 millions de tonnes ont été exportées. Les estimations pour 1974 sont encore plus favorables. Les rendements sont très élevés même sans utilisation d'engrais.

L'organisation de la collecte et la commercialisation des céréales juxtaposent des entreprises privées, coopératives, « collecteurs-groupeurs » (acopiadores), exportateurs internationaux ou argentins et un organisme public : la Junta Nacional de Granos (Office national des céréales). Cet Office joue un rôle de surveillance technique, de gestion des installations publiques de stockage et d'orientation de la production grâce à un système de prix-planchers. Il intervient en achetant les quantités offertes dès que le prix du marché intérieur descend au-dessous d'un certain niveau à la Bourse aux céréales de Buenos Aires ou de Rosario.

Mais la récente loi dite « loi sur les grains » vise à lui conférer un plus grand rôle encore, en lui confiant le monopole du commerce intérieur et extérieur des principales céréales : le blé, le maïs et le sorgho. En fait, pour le commerce interne, l'Office aura la possibilité d'opérer soit directement avec les producteurs et les industriels, soit en faisant intervenir les intermédiaires habituels. De même pour les céréales secondaires (orge, avoine, seigle, millet) et les graines oléagineuses, le système antérieur subsistera : les intermédiaires traditionnels continueront de vendre aux industriels locaux et aux exportateurs privés. Quant aux ventes à l'exportation, l'Office pourra les réaliser soit directement avec les gouvernements

étrangers, soit par des soumissions publiques avec la faculté de repousser les offres faites, soit par l'intermédiaire de coopératives ou d'entreprises à capital national à des prix et des conditions nettement déterminés. Le désir des autorités argentines de contrôler sérieusement les exportations de céréales est donc très net.

On le comprend facilement dans la mesure où les exportations agricoles procurent, comme on l'a déjà dit, de 80 à 90 % des devises du pays et fournissent de substantielles rentrées fiscales. Car le producteur ne perçoit qu'une faible partie des prix pratiqués sur le marché mondial. Comme le montre le tableau suivant, alors que le prix (F.O.B. ports argentins) du blé tendre était de 220 dollars la tonne le 6 février 1974, le producteur ne devait recevoir que 60 dollars (soit 300 francs environ), le reste allant directement dans les caisses de l'Etat.

A titre de comparaison, pour la campagne de commercialisation 1974/1975, le prix d'intervention du blé le plus bas pour la France au stade du commerce de gros est fixé à 565,75 francs la tonne (soit 113 dollars) pour le centre de Châteauroux.

Comparaison des prix intérieurs argentins avec les prix du marché international au 6 février 1974, et les prix d'intervention français.

	COTATIONS F.O.B. (ports argentins) par tonne	PRIX fixé par la Junta Nacional de Granos à la tonne	PRIX d'intervention pour la campagne 1974/1975 en France
Blé tendre	220 dollars	60 dollars	
Blé dur	300 >	75 >	565,75 F soit 113 \$
Maïs	123 >	65 >	926,61 F soit 185 \$
Sorgho	105 >	55 >	497,38 F soit 99 \$

On conçoit que, dans ces conditions, les producteurs puissent bouder certaines cultures jugées non rémunératrices. C'est ce qui semble s'être produit en 1974 pour le blé, car le Gouvernement justicialiste dans le cadre de la lutte contre l'inflation galopante, a décidé de limiter le prix du blé tendre à la production à 570 pesos la tonne soit près de 285 francs.

Le Gouvernement devra montrer quelque ingéniosité pour inciter les fermiers à augmenter à l'avenir leurs productions et atteindre ainsi les objectifs du Plan triennal, sans relancer l'inflation. Cette tâche sera d'autant plus difficile que *les moyens de stockage, de transport et d'embarquement*

sont largement insuffisants comme on l'a déjà vu et constituent un goulet d'étranglement qui compromet le succès de toute politique de développement des productions végétales.

b) *Les autres productions végétales.*

Parmi les *oléagineux* argentins, le lin est une culture en déclin constant : depuis 1961 la superficie ensemencée est passée de 1,3 million d'hectares à 495.000 en 1972, de sorte que 330.000 tonnes ont été produites en 1972/1973 contre 818.000 en 1961. Ce déclin doit être relié à la concurrence que font peser les huiles de synthèse sur l'huile de lin et aussi à l'incertitude des cours sur le marché mondial. Le tournesol, malgré l'accroissement des surfaces cultivées dans la zone pampéenne et la hausse des cours sur le marché mondial, connaît une relative stagnation. La production a atteint 880.000 tonnes en 1972/1973, mais elle suffit à peine à la consommation intérieure.

Au centre de la province de Cordoba sont concentrées les plantations d'arachides qui assurent la plus grosse partie des 440.000 tonnes produites en 1972/1973. Par contre, en dépit d'une demande internationale très forte, le soja n'est pas encore très implanté en Argentine. Il semble que de réelles possibilités existent pour le développement de cette production dont la C.E.E. est fortement importatrice. Pour l'heure, elle fait l'objet de nombreuses expériences et la quantité produite est de 180.000 tonnes.

Les cultures industrielles (canne à sucre, coton, tabac, fibres de lin) assurent quant à elles 14 % du produit agricole et sont concentrées principalement dans les provinces du Nord.

Le tableau ci-après indique quelles sont les quantités produites en 1972/1973 :

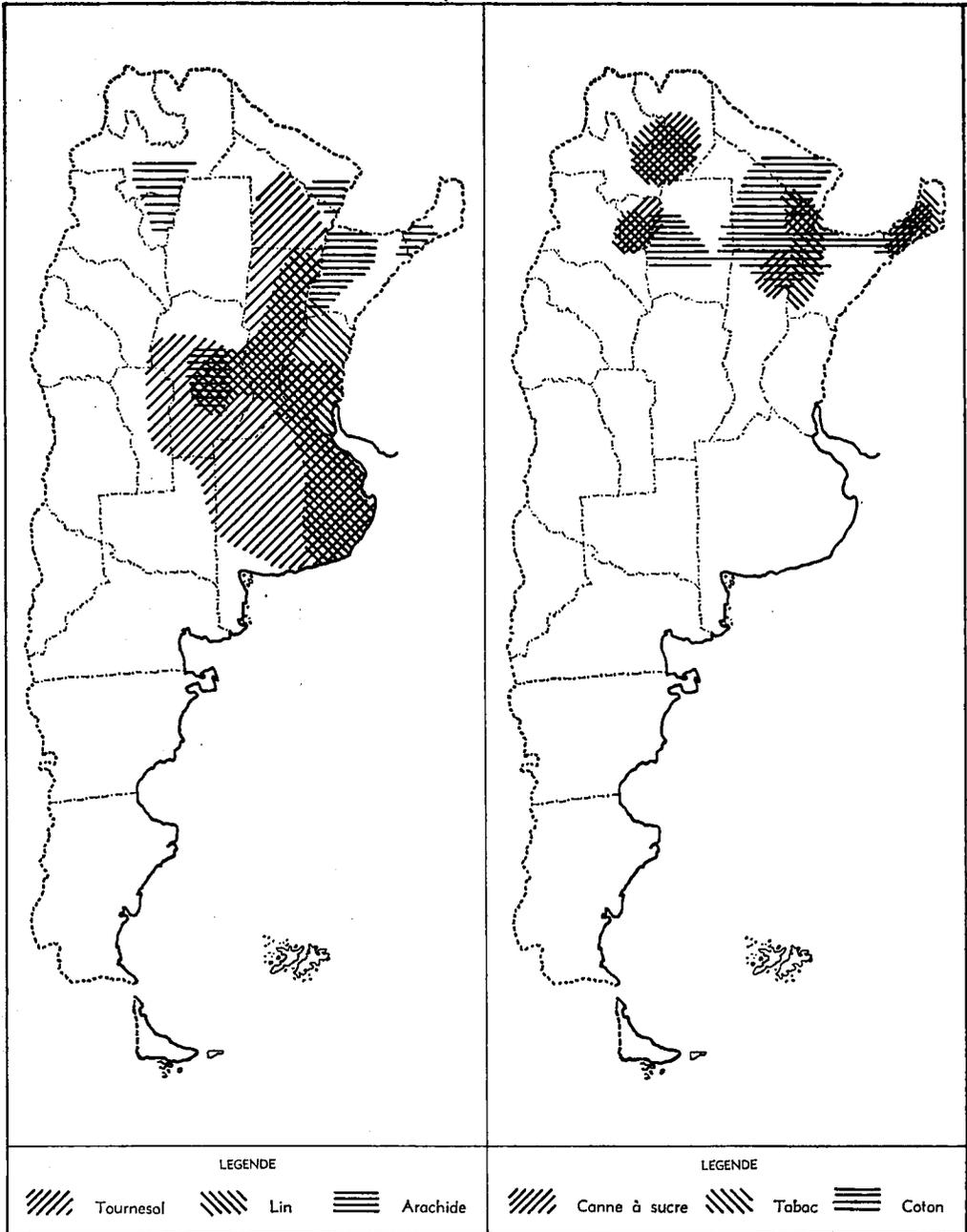
Sucre	1.260.000 tonnes.
Coton	402.000 tonnes.
Thé	128.000 tonnes.
Tabac	74.000 tonnes.

Parmi elles, il faut faire une place spéciale au maté, dont la feuille sert à fabriquer des infusions qui constituent la boisson traditionnelle du pays.

Les cultures fourragères ont pris en Argentine un développement considérable et occupent près du quart de la surface cultivée. A côté des prairies naturelles, la luzerne est la culture la plus répandue car elle fournit un excellent fourrage et permet en outre d'enrichir les sols appauvris. Mais comme on l'a vu, le sorgho tend à devenir un aliment de choix dans l'alimentation du bétail.

REPARTITION DES SUPERFICIES
DE CULTURES OLEAGINEUSES

REPARTITION DES SUPERFICIES
DE CULTURES INDUSTRIELLES



Parmi les autres productions végétales, *le secteur des fruits* assure un volume de production appréciable, représentant environ 13 % du produit agricole. Si les quantités de pommes et de poires sont relativement stables, la production d'agrumes est en plein essor, notamment dans les provinces d'Entre Rios et de Mendoza grâce à l'irrigation. Les rendements sont élevés en ce qui concerne les agrumes. Le décalage des saisons est un atout considérable dans la perspective d'exportations dirigées vers les pays de l'hémisphère nord. Mais l'Argentine est loin d'exploiter à cet égard toutes les possibilités que lui assure la variété de son climat, en raison des problèmes de transport en particulier.

Fruits (1972/1973).

Citrons	231.000 tonnes.
Mandarines	243.000 tonnes.
Oranges	805.000 tonnes.
Pamplemousses	182.000 tonnes.
Pommes	233.000 tonnes.
Pêches	90.000 tonnes.
Poires	43.000 tonnes.
Raisins (pour la vinification)	2.610.000 tonnes.

La vigne est cultivée dans les régions de Mendoza, de San Juan et du bassin supérieur du Rio Negro depuis les premiers temps de la colonisation. Ainsi s'explique l'importance de la production (environ 20 millions d'hectolitres) et de la consommation (85 litres par habitant).

Enfin, il convient de remarquer que l'Argentine dispose de **ressources forestières** non négligeables. La superficie totale de la forêt naturelle atteint plus de 60 millions d'hectares, dont 39 millions sont facilement exploitables et 21 millions sont constitués par des taillis exploités occasionnellement. La variété des sols et des climats est à l'origine d'une grande diversité dans les essences ligneuses rencontrées, parmi lesquelles le cèdre, le lenga, le pin missionnaire et le quebracho blanc sont les espèces les plus répandues. Dans l'ensemble, les feuillus l'emportent nettement sur les conifères. Pourtant, la tendance actuelle est de favoriser les plantations d'essences à croissance rapide, en particulier des conifères (pin, araucaria, pin elliotti) et des eucalyptus.

La répartition géographique des forêts naturelles exploitables est la suivante :

Forêt « misionera » (Misiones)	2.150.000 hectares	
Forêt « tucumano-Oranense » (Tucuman, Salta, Jujuy)	2.600.000	»
Bois subantartiques (Neuquen, Rio Negro, Chubut, Santa Cruz, Tierra del Fuego)	2.060.000	»
Forêt du Chaco (Formosa, Chaco, Santiago del Estero)	26.860.000	»
Forêt mésopotamique (Corrientes, Entre Rios)	1.500.000	»
Forêt « pampeanopuntano » (San Luis, La Pampa)	1.870.000	»
Forêt occidentale (San Luis, Mendoza, San Juan, La Rioja, Catamarca, La Pampa)	1.960.000	»
Total des forêts exploitables	39.000.000	»

La forêt appartient à la fois à des propriétaires privés qui possèdent 53,5 % de la superficie exploitable (soit 20,850 millions d'hectares) et à des propriétaires publics (provinces, gouvernement fédéral) qui possèdent les 18,150 millions d'hectares restant (46,5 %).

Sur les 39 millions d'hectares exploitables, on peut considérer que 27 millions sont directement productifs. La productivité de ces forêts est basse puisqu'elle se situe entre 0,5 et 3,5 mètres cubes par hectare et par an. Cette situation est d'autant plus fâcheuse qu'elle s'accompagne d'une forte demande nationale.

L'Argentine est donc contrainte d'importer une partie de la matière première nécessaire à son industrie du bois. On estime ainsi qu'actuellement les importations de bois atteignent 200 millions de dollars par an. Les principaux fournisseurs sont le Brésil, le Paraguay, le Chili et la Bolivie. En 1970, l'ensemble des importations a atteint un volume supérieur à 1,7 millions de mètres cubes alors que la production nationale est légèrement supérieure à 1,6 millions de mètres cubes.

C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de l'Acte d'engagement entre l'Etat et les producteurs, un **Plan forestier national** de trois ans (1974-1977) a été établi. Il prévoit la plantation de 200.000 hectares de variétés d'arbres différentes. Le coût de l'opération est évalué à 1,3 milliards de pesos (soit 650 millions de francs) dont une moitié serait financée par le Fonds forestier national et l'autre moitié par un prêt de la Banque inter-

nationale de développement. Il est prévu également d'accorder différents avantages aux usines de cellulose et de papier, aux scieries et aux fabriques de planches ; en particulier l'Etat pourrait prendre des participations dans ces industries, accorder des déductions fiscales et faciliter l'octroi de prêts à des taux préférentiels.

4. — Les productions animales.

Elles ont longtemps constitué la seule richesse du pays et continuent avec les céréales à *procurer l'essentiel des devises nécessaires à la croissance industrielle*. Pourtant, quelle n'a pas été la surprise de la délégation de constater, à son arrivée, l'absence de viande bovine une semaine sur deux dans les restaurants, la faible importance des transactions lors de la visite du vaste marché aux bestiaux de Liniers et l'inactivité forcée d'un grand frigorifique dont les chaînes d'abattage ne fonctionnent que quelques heures par jour. Situation vraiment étonnante que celle de ce pays réputé pour son élevage et qui apparemment manque de viande. En fait, l'Argentine s'efforce de restreindre la forte consommation intérieure afin de favoriser les exportations au moment où le marché mondial de la viande est en expansion.

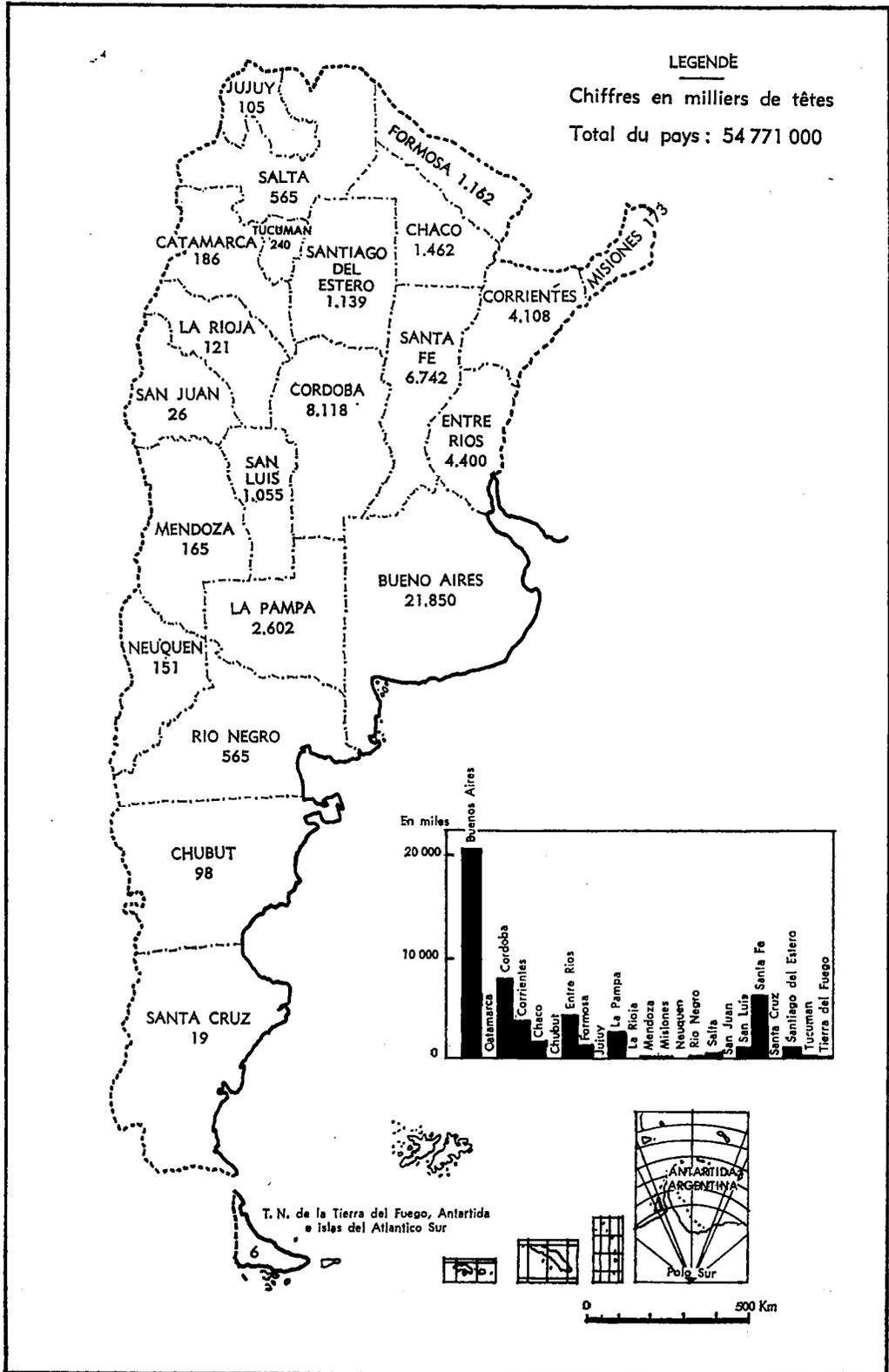
Mais la solution du dilemme consommation intérieure ou exportations n'est pas le seul problème posé puisqu'il convient en outre de concilier la lutte contre l'inflation et le maintien du pouvoir d'achat de la population avec une relance de la production dont l'un des stimulants est le relèvement des prix offerts aux producteurs. La tâche des autorités argentines n'est donc pas simple, d'autant plus que la fixation du prix du « bife » est une véritable affaire politique, dans ce pays où la viande bovine constitue une des éléments de base de l'alimentation.

Après avoir examiné dans quelles conditions s'effectuent la production et la commercialisation de la viande, on analysera les nouvelles orientations de la politique argentine en la matière.

a) *La production de viande bovine.*

En 1973, le cheptel bovin a été évalué à **54,8 millions de têtes**. Les races d'origine anglaise (Shorthorn, Aberdeen-Angus et Hereford) se partagent **80 %** des effectifs, le reste étant constitué par d'autres races parmi lesquelles il faut citer la race Zebu. L'introduction des Charolais s'est heurtée à de sérieuses difficultés en raison principalement de problèmes de vélages.

EFFECTIF DU CHEPTEL BOVIN (estimations 1973)



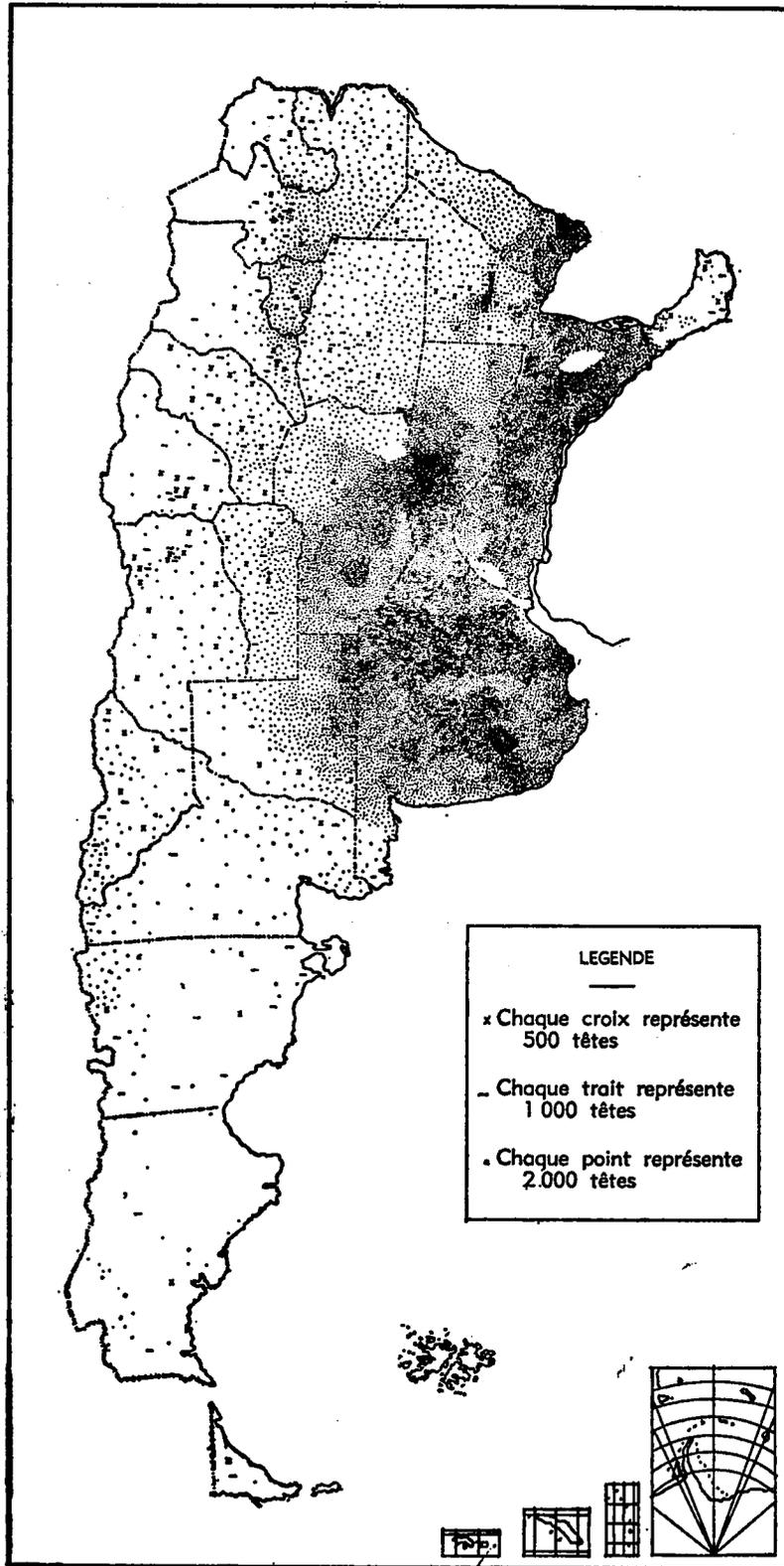
L'Argentin, d'autre part, est habitué au goût des viandes de race anglaise, qui sont plus grasses que les viandes françaises. Cela n'a pas facilité la percée des races de notre pays sur le marché.

En fait, la reproduction du cheptel est assurée par des estancias spécialisées (« les cabanas ») qui forment l'aristocratie des éleveurs et détiennent le monopole de la fourniture des taureaux de monte. Or, pendant longtemps, ils ont accordé plus d'importance à la conformation extérieure des animaux qu'à la rapidité de la croissance et aux tests de transformation. Cette situation défavorable aux Charolais est en train de changer quelque peu. En tout cas, des efforts importants ont été faits par les producteurs pour reconstituer et assainir leur cheptel : ainsi des progrès réels ont été accomplis dans la sélection et le croisement des races grâce à l'insémination artificielle. De même, en matière sanitaire, la lutte contre la fièvre aphteuse et la brucellose est engagée sous le contrôle du Service national de santé animale qui mène une campagne de vaccination régulière et de surveillance au stade de la production et du transport. Mais l'endémie de fièvre aphteuse n'est pas encore maîtrisée et les Etats-Unis continuent à n'importer que de la viande cuite et non des carcasses par crainte de la maladie.

Le cheptel est réparti principalement dans la grande plaine pampéenne où les provinces de Buenos Aires, de la Pampa, d'Entre Rios et de Santa Fe contiennent 80 % des effectifs. A l'intérieur de cette zone, une spécialisation régionale s'est développée : la bordure atlantique et septentrionale de la plaine pampéenne où sont situés les herbages les moins beaux à cause des excès de chaleur, de sécheresse ou d'humidité, est un pays naisseur et producteur de « maigre » (ou *cria*). L'Ouest est, par contre une zone d'embouche (*invernada*) car les pâturages associés aux cultures fourragères y sont bien meilleurs et facilitent une rotation plus rapide des animaux.

Le bétail bénéficie dans l'ensemble de conditions climatiques et végétales très favorables. La croissance des plantes n'est pratiquement jamais interrompue tout au long de l'année ; elle est seulement ralentie en été et en hiver. Cette situation est le premier élément du faible prix de revient de la production puisque aucun investissement en bâtiments d'élevage et en constructions d'ensilage n'est nécessaire. En revanche, le cheptel risque de pâtir du manque d'eau et des variations climatiques extrêmes, ce qui est un facteur d'irrégularité dans la production et le rendement des troupeaux. La prairie naturelle est souvent complétée par les cultures fourragères qui permettent de faire face aux périodes critiques d'été et d'hiver : luzerne et plus récemment céréales fourragères d'hiver (seigle, orge, avoine) ou d'été (maïs sorgho). Ces dernières sont surtout développées dans les pays d'embouche et dans les estancias technologiquement avancées (du type des CREA).

DENSITE DU CHEPTEL BOVIN



L'alimentation du bétail est donc le deuxième élément qui permet au producteur d'obtenir des prix de revient très compétitifs. Les prairies naturelles n'exigent aucun investissement ; quant aux cultures fourragères dont les rendements sont excellents (sans recourir aux engrais, on obtient des maïs de 1,50 m de haut en 45 jours) elles sont broutées sur pied par les animaux. A ce niveau, il n'y a donc ni frais de main-d'œuvre, ni frais de transport, ni frais d'achat d'aliments composés. L'absence de réserves alimentaires sous forme de foin ou d'ensilage est quasi totale, bien que des expériences de feedlots aient été parfois entreprises mais sans résultats exceptionnels.

Autre élément du prix de revient, *le coût de la main-d'œuvre est relativement réduit*, bien que les ouvriers agricoles aient souvent un niveau de vie supérieur à celui de leurs homologues de l'industrie. Au total, le coût unitaire de production semble nettement plus favorable que dans les pays européens. Il suffirait que l'élevage soit mené de manière plus intensive comme c'est déjà le cas dans certains CREA pour que les résultats apparaissent encore plus exceptionnels et plus compétitifs.

La situation des producteurs n'est pas pour autant de tout repos et leur revenu est loin d'être assuré. Jusqu'à une date récente, les prix fluctuaient en fonction des divers marchés de commercialisation, de la qualité des animaux vendus et des perspectives sur le marché mondial. Ainsi, depuis 1968-1969, le cycle de production a été marqué par une extraordinaire hausse des cours, correspondant à une forte demande intérieure et extérieure et entraînant la rétention d'une partie du cheptel. Mais de telles périodes fastes ont toujours une fin car il suffit que le cycle s'infléchisse pour que les cours s'effondrent, jusqu'au début du cycle suivant.

Depuis le 31 mai 1973, les prix sont fixés par les autorités argentines qui ont décidé de lutter sévèrement contre l'inflation et la spéculation. Les producteurs font les frais de cette stabilisation car ils reçoivent désormais un prix maximum de 4,20 pesos le kilogramme vif (soit environ 2,10 francs). Encore convient-il de déduire de ce prix l'ensemble des frais inhérents à la commercialisation soit environ 20 % comme l'indique le tableau ci-après. De sorte que le producteur ne touche en réalité qu'une somme de 3,40 pesos au kilogramme vif (1,70 francs) avec laquelle il doit rémunérer ses ouvriers et les autres facteurs de production, amortir ses équipements et prélever son bénéfice. Un tel résultat a de quoi laisser rêveur un agriculteur français. Il faut reconnaître pourtant que des moyens existent de se procurer un prix quelque peu supérieur au prix fixé en utilisant le marché noir, dont les cours sont plus en accord avec les cours du marché mondial.

Frais divers enregistrés aux divers stades de la production
et de la commercialisation du bétail (1).

— Frais concernant le bétail vendu en estancia :		
• Taxe pour le développement du secteur agricole	2 %	
• Junta Nacional de Carnes	2,35	
• Impôt sur les activités lucratives	1,2	
• Impôt sur le bétail	1	
• Fonds national du logement (loi n° 19.876)	1,5	
• Service national de santé animale (loi n° 19.852)	0,8	
	8,85 %	8,85 %
— Frais de transport (estimation)	2,10 %	2,10 %
— Congé	1,93 %	1,93 %
— Frais supportés au Marché de Liniers :		
• Commission	3 %	
• Frais (débarquement, pesée, manutention)	2,5	
• Droit de place (droit municipal)	0,6	
	6,10 %	6,10 %
TOTAL		18,98 %

(1) Certains éléments ne sont qu'approximatifs et les calculs ne font pas intervenir certains impôts municipaux calculés par tête de bétail ou par hectare cultivé ; les résultats sont donc avancés sous toute réserve.

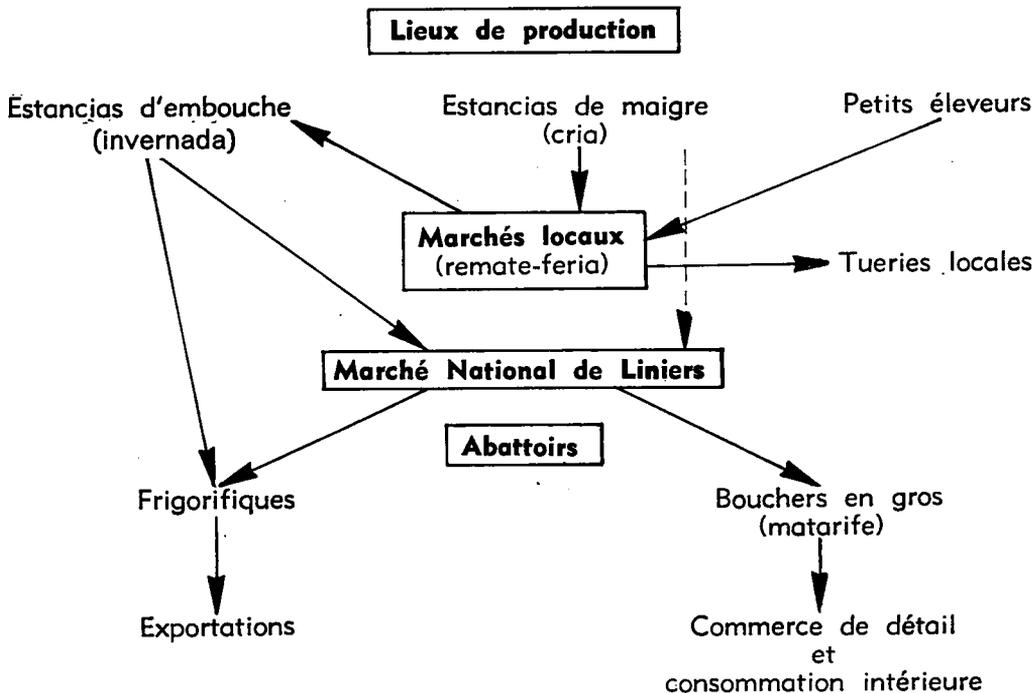
b) Les circuits de commercialisation.

La circulation des produits de l'élevage bovin s'effectue selon *deux axes* :

- le premier relie les zones de production de maigre aux zones d'embouche où les « novillos » de dix à douze mois (pesant entre 220 et 230 kg) sont engraisés. A ce stade, les transactions s'effectuent sur des marchés appelés « remate-feria » disséminés dans la Pampa et gérés par quelques entreprises privées qui organisent les enchères. Une petite partie de ces marchés est consacrée à des ventes directes pour l'abattage. Elle est le fait de petits éleveurs ;
- le deuxième relie les zones d'embouche au centre de consommation principal de Buenos Aires où sont concentrés les moyens d'abattage, de préparation et d'exportation.

Le point de convergence du bétail dans cette zone est le *Marché national aux bestiaux de Liniers* dont la capacité (22.000 têtes par jour) est actuellement sous-utilisée. Sur le marché, l'offre provient des grands propriétaires qui expédient leurs lots à des consignataires qui se chargent de la mise aux enchères sur la base du prix au poids vif. Les acheteurs sont les frigorifiques (qui achètent aussi directement une petite partie de la production (environ 10 %) sur l'estancia et les bouchers en gros (matarifes). L'abattage s'effectue donc dans les abattoirs privés des matarifes pour la consommation intérieure et dans les frigorifiques pour l'exportation. Les frigorifiques privés (Smithfield, Swift, etc.) ou parapublics (C.A.P.) approvisionnent en demi-carcasses congelées ou refroidies et en préparations de plus en plus élaborées (découpes, plats cuisinés, etc), les marchés extérieurs. Lors de la visite de la mission, ils tournaient à la moitié de leur capacité, ce qui faisait peser sur les quelques 60.000 personnes travaillant dans les frigorifiques une menace de chômage.

SCHEMA DES CIRCUITS
DE COMMERCIALISATION
DE LA VIANDE BOVINE



Il semble que l'on s'oriente de plus en plus vers des frigorifiques de dimensions moyennes, situés près des lieux de production.

Les quantités produites ont atteint 2,6 millions de tonnes en 1973, ce qui équivaut à un volume d'abattage supérieur à 12 millions de têtes. La consommation intérieure en absorbe 80 %, ce qui représentait une consommation annuelle de 85 kilos par habitant en 1970, de 78 kilos en 1971, de 75 kilos en 1972 et de 70 kilos environ en 1973. La diminution enregistrée correspond aux restrictions imposées à la consommation (semaines sans viande ou « veda ») et à la hausse des prix. Son niveau reste largement supérieur à la consommation française annuelle qui avoisine 25 kilos par personne.

Le reste de la production est destiné aux exportations grâce auxquelles l'Argentine occupe une place de premier ordre sur le marché mondial comme on peut le constater sur les tableaux suivants.

I. — Production mondiale de viande (en 1.000 tonnes).

BOVINS	MOYENNE 1963/1967	1971	1972
Etats-Unis	8.912,9	10.183,1	10.365
Argentine	2.292,5	2.017	2.203
Brésil	1.450,6	1.825	2.020
Australie	956,3	1.047,3	1.167,9
C.E.E. (9 Etats)	4.988,4	5.771,1	5.298,5
dont :			
France	1.460,2	1.600	1.455
R.F.A.	1.178,6	1.376	1.189
Italie	634,1	812,8	823,4
Royaume-Uni	888,1	950,6	908,9

(Source : C.F.C.E.).

II. — Commerce mondial de viande bovine (en 1.000 tonnes).

	1966		1971		1972	
	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.
U.S.A.	17,74	546,22	23,95	796,28	27,12	907
Argentine	586		494,01		763	
Uruguay	65,09		86,41		160,3	
Australie	439,94	0,05	515,73	0,32	646	
Nouvelle-Zélande	144,79	0,18	269,30	0,32	277	
Afrique du Sud	45,86	11,61	50,08	18,10	77	
C.E.E. (9 Etats)	375,30	981,99	669,83	1.123,64	534,09	
dont :						
France	102,06	42,96	175,49	79,79	159	171
R.F.A.	6,80	146,15	59,01	221,81	53,4	341,9
Italie	0,86	300,41	11,25	328,17		355
Danemark	97,66	0,50	96,30	1,91	92	
Irlande	91,94	0,05	176,22	0,45	144,29	
Royaume-Uni	6,17	437,90	13,34	417,80	50,9	471,1
U.E.B.L.	7,94	16,10	25,38	33,70	34,5	43,9

(Source : C.F.C.E.). Word Agricultural Production and Trade.

III. — Place des principaux pays exportateurs dans le commerce mondial.

PAYS EXPORTATEURS
(en % des exportations mondiales)

	1961-1965	1970	1971	1972
Australie	19,7	17,4	18,8	21,1
Argentine	28,2	23,2	18,0	19,5
Nouvelle-Zélande	8,2	9,2	9,8	8,4
Irlande	4,3	5,7	6,4	4,4
France	5,9	5,0	6,4	4,9
Brésil	1,8	4,3	5,1	6,9
Pays-Bas	2,8	4,2	4,1	3,6
Danemark	4,2	3,1	3,5	2,6
Uruguay	4,9	4,9	3,2	4,4
R.F.A.	0,5	2,1	2,2	1,5
Afrique du Sud	1,3	1,0	1,8	2,1
U.E.B.L.	0,2	0,7	0,9	1,0
Etats-Unis	1,0	0,6	0,9	0,9

En 1973, les exportations auraient atteint 353.709 tonnes, soit une légère diminution par rapport à 1972. La C.E.E. qui absorbe plus de la moitié des ventes argentines est le premier client du pays. L'accord commercial signé le 30 juin 1971 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 1972 facilite les entrées de viandes argentines dans la C.E.E. Mais sans doute l'année 1974 sera-t-elle moins favorable, à cause de l'institution de la clause de sauvegarde destinée à enrayer la chute catastrophique des cours sur le marché européen. Les tableaux ci-après analysent la répartition géographique des exportations de viande bovine au sein de la C.E.E. ainsi que la place de ces exportations parmi l'ensemble des exportations de viande.

Place de la viande bovine dans les exportations totales de viande (tonnes).

	1973	1972
Viande bovine	353.709	460.833
Viande de mouton	23.414	14.125
Viande de porc	10.072	1.330
Viande de cheval	52.668	69.975
Abats congelés	50.504	48.858
Extraits de viande bovine	1.653	2.003
TOTAL	492.020	597.124

Source : Junta Nacional de Carnes et C.F.C.E.

Répartition des exportations argentines de viande bovine au sein de la C.E.E. (en tonnes).

	1973	1972
R.F.A.	70.684	109.027
Grande-Bretagne	57.277	65.057
France	20.537	42.777
Italie	43.012	42.928
Pays-Bas	18.234	12.656
U.E.B.L.	10.163	11.153

Source : Junta Nacional de Carnes et C.F.C.E.

La structure des exportations fait apparaître la part croissante des produits de plus en plus élaborés, incorporant une plus grande valeur ajoutée (conserves, viande cuite et emballée sous vide, plats cuisinés, etc.). Les morceaux découpés constituent 40 % des exportations actuelles.

Selon la Junta Nacional de Carnes, les exportations de tous les types de viandes ont représenté en 1973, 803,3 millions de dollars contre 684,1 millions en 1972, en dépit d'une baisse de 17,5 % en volume. Pour les viandes bovines, la hausse des prix (1.416,3 au lieu de 1.253,2 dollars la tonne F.O.B.) a permis de neutraliser la baisse de volume et d'obtenir 719 millions de dollars de recettes.

Il convient de rappeler que le producteur ne profite guère de la haute conjoncture mondiale dans la mesure où l'Etat prélève la différence entre le prix mondial (1.416 dollars la tonne) et le prix intérieur (420 dollars la tonne).

c) Les nouvelles orientations de la politique des viandes.

La nouvelle politique argentine de la viande s'est concrétisée à la fin de l'année 1973 par le vote d'une loi qui organise l'intervention de l'Etat dans le commerce intérieur et extérieur des viandes, poissons et gibiers.

Par l'intermédiaire de la Junta Nacional de Carnes, les Pouvoirs publics entendent contrôler de façon de plus en plus directe l'abattage, le traitement et la commercialisation de tous les comestibles d'origine animale.

La Junta dont le Président est nommé par l'Etat est dirigée par un conseil d'administration auquel participent 2 membres nommés par la C.G.T. (Confédération générale du travail), 1 membre nommé par la Fédération des ouvriers de la viande, 1 membre représentant les consommateurs et 1 membre nommé par la C.G.E. (Centrale des chefs d'entreprise). Forte de quatre directions, elle est chargée du contrôle du marché et c'est elle qui fixe les taxes à l'exportation de la viande (de 10 à 23 % selon les morceaux) ; elle détermine le prix minimum de vente et approuve toutes les transactions entre exportateurs et firmes étrangères importatrices. Désormais, son action va être élargie, puisqu'elle aura la responsabilité de l'ensemble de la politique de la viande.

Déjà des prix maxima ont été fixés sur le marché intérieur afin, d'une part, de préserver le pouvoir d'achat des salariés dont la viande constitue l'aliment de base et, d'autre part, de casser la spéculation à la hausse des prix pour aboutir à l'élimination du cycle de production qui se caractérise par des variations incontrôlées du troupeau reproducteur. C'est l'un des moyens retenus pour parvenir à la régularisation de la production et de

l'exportation. Mais les inquiétudes des producteurs déjà soumis à de nombreuses taxes et prélèvements sont grandes.

De même que pour les céréales, le contrôle du produit des ventes à l'étranger est institué en attendant que la Junta Nacional de Carnes se substitue progressivement aux exportateurs privés et conclue des contrats de gouvernement à gouvernement. Depuis peu, on envisage d'instituer une agence d'exportation pour la viande bovine.

La qualité sera contrôlée grâce à une nouvelle typification. Enfin et surtout, les autorités veulent réduire la consommation interne et la ramener à 65 kilos par habitant en encourageant les Argentins à consommer des substituts de la viande rouge : porc, mouton, poisson, volaille ou gibier. Elles espèrent ainsi augmenter la part des exportations qui passeraient de 20 à 25 % de la production nationale. 250 à 300 millions de dollars d'exportations supplémentaires sont attendus de ces mesures. Pour l'instant, la réduction puis l'interdiction des importations européennes compromet la réalisation de ce plan. Afin de stabiliser le marché, une aide au stockage privé pourrait être allouée en 1974.

Cet interventionnisme accru a trouvé ses premières victimes parmi les frigorifiques. Il est prévu de réunir en une seule société nationale les principaux frigorifiques privés (Swift de La Plata et de Rosario, Fasa-Wilson, Martin Fierro...) et ceux de la C.A.P. (Corporation argentine des producteurs de viande) qui avaient déjà été placés sous le contrôle direct de l'Etat en 1973. Le Gouvernement semble donc pressé de réaliser sa politique d'élimination des intermédiaires et de contrôle des exportations. Mais son action suscite bien des protestations de la part des industriels et des producteurs concernés et l'on peut se demander s'il parviendra à concrétiser son plan d'action, tant les objectifs poursuivis sont nombreux et ambitieux, comme le démontre la note des services commerciaux de l'Ambassade de France à Buenos Aires, jointe en annexe.

La nouvelle politique des viandes s'étend également à la pisciculture, à la cuniculiculture et aux autres produits animaux dont il faut maintenant examiner brièvement les données.

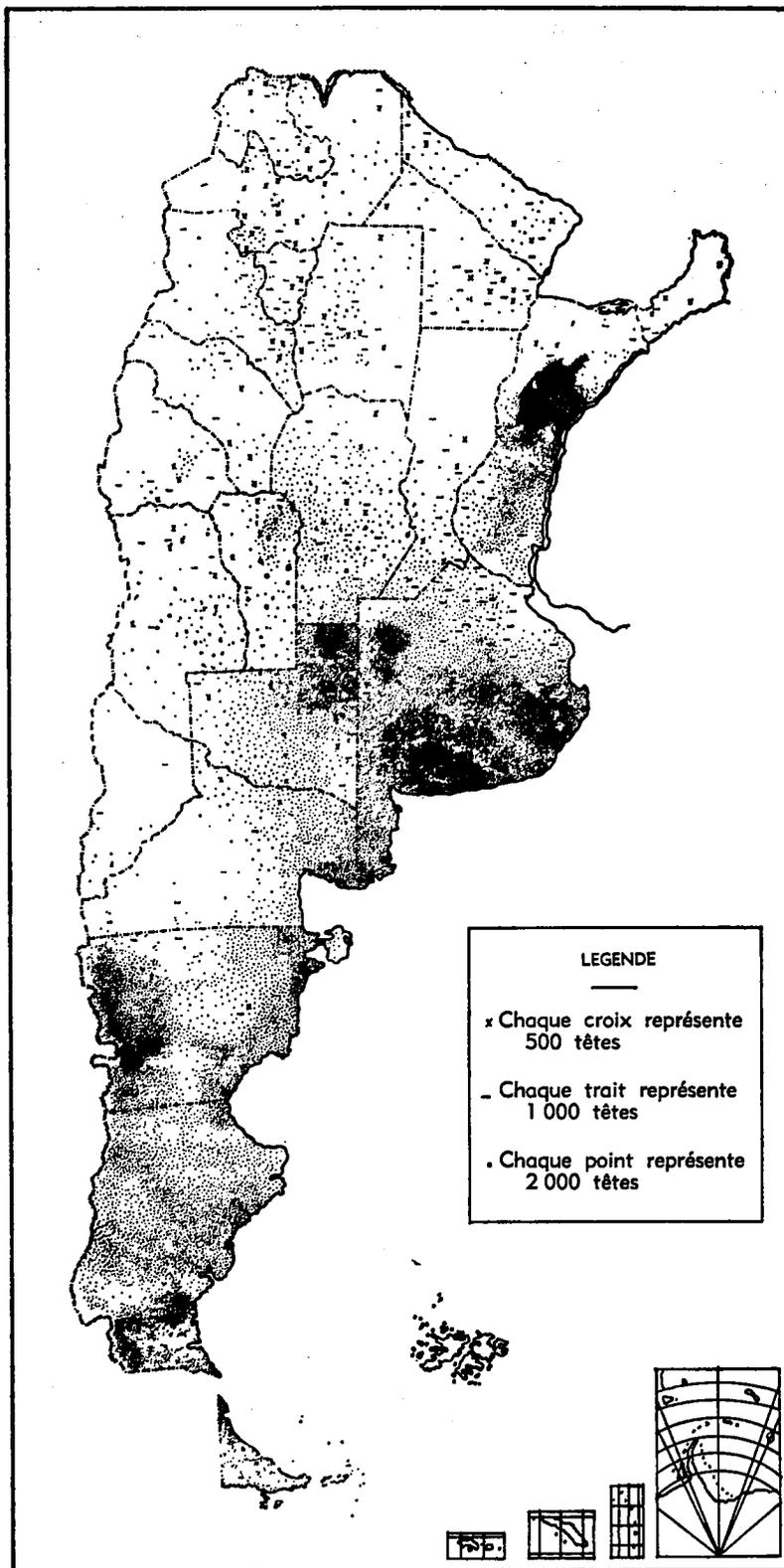
d) *Les autres productions animales.*

En plus de la production de viande, l'élevage bovin est la source d'une **production laitière** originale dont le volume était en 1972 de 5 millions de tonnes. Dans la mesure où la collecte du lait est une activité très astreignante, elle s'accommode mal d'un élevage extensif. Elle fait figure de parent pauvre dans les grandes estancias où elle est considérée comme peu renta-

ble. C'est pourquoi elle est le fait de petites exploitations (le tambo) situées à la limite sud de Buenos Aires et dans les zones de polyculture de Santa Fe et de Cordoba. Des coopératives laitières puissantes ou des sociétés privées assurent le ramassage et la centralisation des quantités destinées à la transformation industrielle.

En 1972, les industriels ont fabriqué 50.000 tonnes de beurre, 204.000 tonnes de fromages, 30.000 tonnes de caséine, 27.000 tonnes de lait en poudre et de lait condensé, ainsi que 30.000 tonnes de dulce de leche (curiosité nationale à base de lait caramélisé). Au total, la production laitière fait vivre 45.000 exploitations et près de 250.000 personnes.

DENSITE DU CHEPTEL OVIN

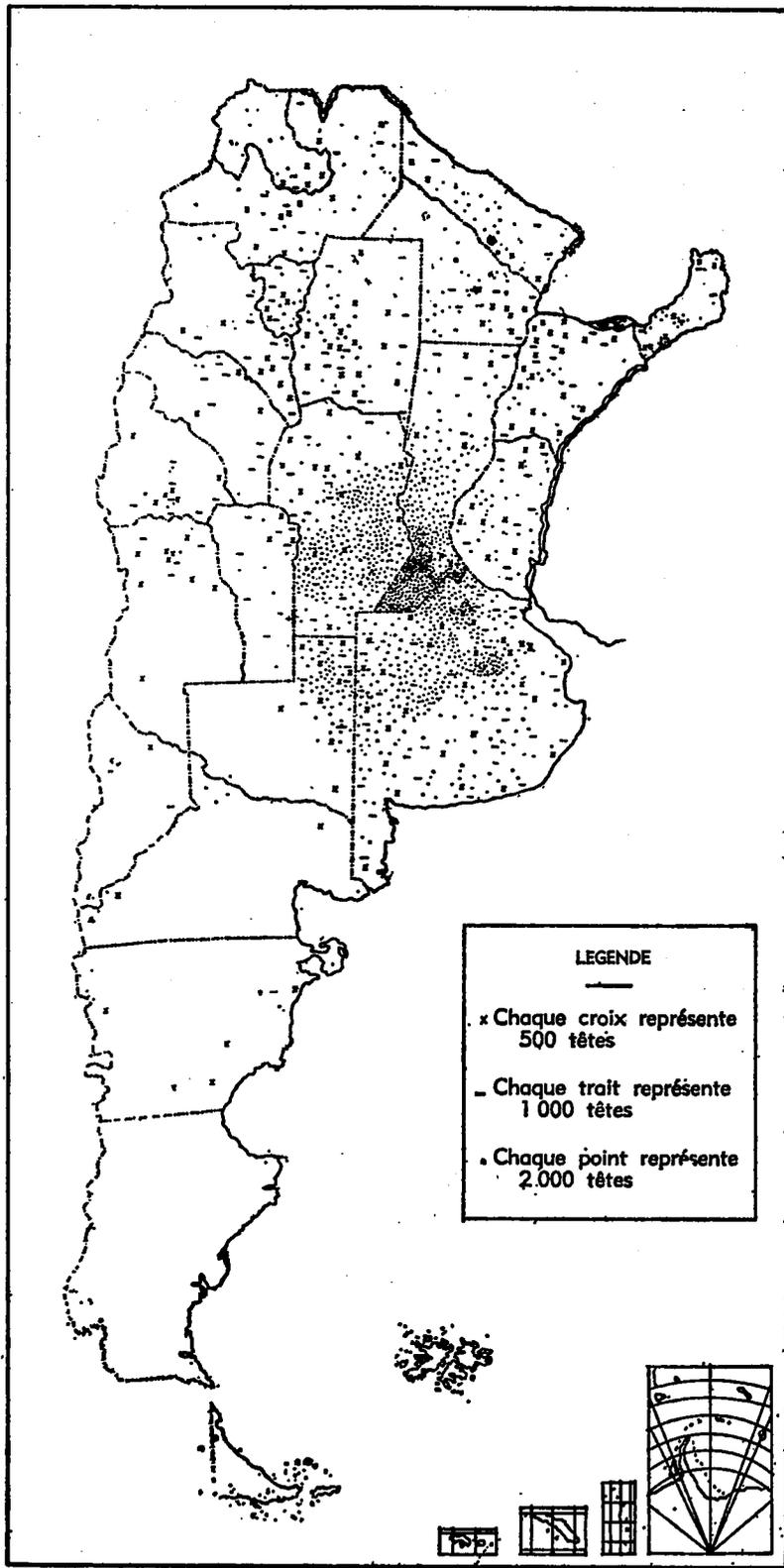


L'élevage ovin connaît une grande extension : comprenant environ 47 millions de têtes, le cheptel est réparti principalement dans la zone pampéenne, dans le sud de la province de Corrientes et dans les grands espaces de Patagonie. Par l'étendue de son troupeau, l'Argentine vient au cinquième rang mondial derrière l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. La plupart des races représentées, Lincoln, Ramney Marsh, Corriedale sont utilisées à la fois pour la viande et la laine. La production annuelle de viande était de 132.000 tonnes en 1972 ; la même année 153.000 tonnes de laine ont été produites, soit le niveau le plus bas jamais atteint. Cette chute du tonnage de laine est consécutive à la baisse continue des cours mondiaux qui amorcent une remontée spectaculaire depuis 1973. Mais l'Argentine n'a pas pu suffisamment exporter pour profiter de cette conjoncture favorable.

Sur le tonnage produit, 40.000 tonnes ont été consommées par les industries nationales, le reste étant exporté principalement vers l'U.R.S.S., l'Angleterre, l'Allemagne et le Japon. La valeur F.O.B. des exportations a été de 199 millions de dollars. Les 92.000 tonnes exportées se répartissent comme suit :

	SAISON 1972/1973		SAISON 1971/1972	
Laines en suint	57.453 tonnes	62,42 %	40.230 tonnes	47,47 %
Laines de peaux	1.840 >	2 %	1.768 >	2,09 %
Laines lavées	21.875 >	23,77 %	31.963 >	37,71 %
Laines carbonisées	255 >	0,27 %	175 >	0,21 %
Laines peignées	6.896 >	7,50 %	6.664 >	7,86 %
Déchets	1.934 >	2,10 %	3.268 >	3,86 %
Blousses	601 >	0,65 %	392 >	0,46 %
Laines filées	848 >	0,92 %	50 >	0,06 %
Tissus	260 >	0,28 %	29 >	0,03 %
Divers	85 >	0,09 %	212 >	0,25 %
	92.047 tonnes	100 %	84.751 tonnes	100 %

DENSITE DU CHEPTEL PORCIN



L'élevage porcin (plus de 4 millions de têtes) bénéficie de conditions très favorables : un sol riche, une nourriture abondante et un climat tempéré. Le cheptel est encore assez réduit et ne permet pas une grosse production (244.000 tonnes en 1972) ni de grosses exportations. Il faut dire que les habitudes de consommation des Argentins n'incitent pas à l'augmentation de la production.

Le cheval tient dans la vie argentine une place très importante ; outil de travail dans la Pampa, il donne toute sa noblesse à la tâche du « gaucho » qui, sans lui, ne serait qu'un « peone » sans prestige. Mais la mécanisation provoque peu à peu son déclin. Pour l'instant, le cheptel atteint plus de 3 millions de têtes.

Le nombre des **animaux de basse-cour** (poules, canards, oies, dindons) dont on trouvera les chiffres de production dans le tableau ci-après, est stabilisé autour de 35 millions d'unités après avoir atteint un volume double dans les années 1960. La courbe de consommation est ascendante mais ne s'élève encore qu'à 10,7 kilos par personne et par an. La production d'œufs n'est pas encore très abondante et leur commercialisation laisse à désirer. Les prix sont assez élevés. La consommation annuelle est de 129 œufs par habitant. Le tableau suivant permet de comprendre les principales données de la production :

La production de volailles
(Années 1966-1972).
(Milliers d'unités).

ANNEES	GALLINACES			AUTRES VOLAILLES				TOTAL général
	Poules et Poulettes	Coqs et Poulets	Total	Dindons et Dindes	Canards	Oies	Total	
1966	31.000	3.000	34.000	970	1.770	160	2.900	36.900
1967	27 000	3.000	30.000	640	1.450	110	2.200	32.200
1968	29 000	3.000	32.000	750	1.600	150	2.500	34.500
1969	29.500	3.000	32.500	750	1.600	150	2.500	35.000
1970	29.800	3.000	32.800	750	1.600	150	2.500	35.300
1971	29.300	3.000	32.300	800	1.500	150	2.450	34.750
1972	30.000	3.000	33.000	900	1.400	100	2.400	35.400

Source : Departamento de Granja de la Direccion Nacional de Fiscalizacion y Comercializacion Ganadera.

Production, exportation et consommation d'œufs
(Années 1966-1972).

ANNEES	PRODUCTION totale		EXPOR- TATION	POUR INCU- BATION	CONSUM- MATION	IMPOR- TATION
	Milliers d'unités	Milliers de douzaines				
1966	2.681.000	223.417	946	8.000	214.470	512
1967	2.650.000	220.833	36	10.000	210.797	347
1968	2.880.000	240.000	28	11.400	228.572	6
1969	2.940.000	245.000	33	12.000	232.967	27
1970	3.146.400	262.200	33	14.600	247.210	311
1971	3.120.000	260.000		16.300	243.700	676
1972	3.280.500	273.375	17	15.400	257.958	130

Source : Departamento de Granja de la Direccion Nacional de Fiscalizacion y comercializacion Ganadera e I.N.D.E.C.

Il est à remarquer que la variété des animaux de basse-cour pourrait faciliter une diversification de l'alimentation et permettre ainsi de réduire la consommation de viande bovine. Les autorités ont entrepris une action en ce sens dont on ne peut encore apprécier l'efficacité.

CONCLUSION

De sa mission en Argentine, la délégation revient avec *quelques certitudes, un doute et des espoirs*.

Elle retire d'abord de ce séjour trop rapide mais fort instructif, **la certitude que l'agriculture argentine est l'une des clés du développement économique du pays**, car elle est non seulement une grande pourvoyeuse de devises mais aussi un excellent moyen pour l'Etat de se procurer des recettes fiscales. Autre évidence : malgré le caractère extensif de la production, l'extraordinaire fécondité naturelle fait de ce pays une puissance agricole de premier plan, dont on a pu constater l'actuelle transformation et les larges capacités de production encore non utilisées ou sous-utilisées. Enfin, il est indubitable que les pouvoirs publics ont la ferme volonté de développer les productions et les exportations au maximum dans tous les secteurs et principalement dans le secteur de la viande bovine. Les premières mesures prises et les lois déjà votées dans le cadre du plan triennal ne laissent aucun doute à ce sujet.

Pourtant, **la délégation s'interroge sur la possibilité de mener rapidement et en profondeur les changements envisagés**. Le Gouvernement argentin va devoir, en effet, éliminer les obstacles de taille, sous peine de compromettre sa politique d'expansion de la production. Il va lui falloir, en particulier, achever de convaincre les producteurs dont les plus importants n'ont pas signé l'Acte d'engagement national et qui craignent d'être à nouveau sacrifiés en raison de la lutte contre l'inflation. Il semble d'autre part que l'expansion de la production passe par la modification des structures agraires et, en particulier, par le déblocage des quelque 30 millions d'hectares de terres non mises en production dans les estancias. L'impôt sur la rente foncière de la terre permettra-t-il de débloquer la situation et de libérer les terres improductives ? La question mérite d'être posée. En tout cas, tant que l'agriculture restera extensive, elle sera soumise aux accidents climatiques et il sera très difficile pour l'Argentine de maintenir une présence régulière sur les marchés internationaux. Enfin, la détermination des prix par l'Etat, si elle est un moyen d'éviter les fluctuations du marché et de garantir la sécurité des revenus des producteurs, doit conserver un caractère suffisamment attractif pour inciter les producteurs à développer leur production. Or, il est difficile de concilier cet objectif d'incitation avec l'objectif de lutte contre l'inflation et de maintien du pouvoir d'achat des salariés. Ainsi, il est permis de se demander si le prix de 4,20 pesos le kilogramme vif pour la viande bovine est suffisamment intéressant.

L'ensemble de ces facteurs permet en définitive d'avoir des doutes sur la réalisation rapide du programme de développement de la production entrepris par le Gouvernement. Et l'on peut donc s'interroger sur l'importance et la régularité de la présence argentine sur les marchés européens. A court terme, les producteurs français ne doivent pas s'attendre à des modifications de concurrence notables. A long terme, ils doivent envisager un essor certain des productions et donc des exportations. D'ici là, ils ont encore le temps de construire une politique dynamique d'exportation et de s'implanter sérieusement à l'étranger.

En tout cas, sur le marché de la viande, il est indéniable que l'Argentine reste pour eux *un concurrent redoutable*. En raison des facilités de production, et de la modicité des coûts et malgré les frais de transports et les prélèvements fiscaux, les produits argentins seront toujours très compétitifs.

Pour l'instant, le marché européen est en crise et la protection des éleveurs de la C.E.E. est provisoirement assurée par l'établissement de la clause de sauvegarde. Mais on ne pourra toujours introduire de telles distorsions dans les échanges commerciaux sans entraîner des mesures de rétorsion aux conséquences imprévisibles. **La délégation met donc ses espoirs dans une meilleure organisation du marché mondial de la viande.** Elle engage les pays européens à tenter l'élaboration d'une véritable politique de concertation avec l'Argentine. Ce pays y semble d'ailleurs disposé puisqu'il a déjà proposé aux autres pays exportateurs de viande bovine (Uruguay, Australie, France, Irlande), d'organiser ensemble le marché international de la viande. Il s'agirait, en quelques années, de mettre en place des mécanismes de régulation efficaces, pour « programmer » à l'avance la production.

C'est l'intérêt de l'Argentine qui ne veut pas continuer à jouer le rôle d'amortisseur des variations du marché européen. C'est aussi celui des producteurs français qui semblent devenus exportateurs permanents et qui ne peuvent que trouver avantage dans une stabilisation des exportations. Grâce à un tel accord, il aurait peut-être été possible d'éviter les importations inconsidérées réalisées en 1973 et dont les éleveurs français subissent actuellement les conséquences dramatiques. La crise actuelle ne connaîtrait sans doute pas cette ampleur et l'Argentine elle-même n'en subirait pas le contrecoup.

Il faut espérer qu'au niveau des gouvernements et des instances communautaires, la crise actuelle donnera à réfléchir et favorisera le commencement d'une meilleure organisation du marché mondial à laquelle les producteurs des deux côtés de l'Atlantique ont tout intérêt.

ANNEXE N° 1

LE PLAN TRIENNAL ARGENTIN

Le lancement du Plan triennal 1974-1977 a pour objectif principal de porter le revenu national brut par habitant à 1.800 dollars par an, contre 1.080 actuellement et l'accroissement du produit national brut à 7,80 %.

Parmi les grandes réalisations prévues figure la construction d'une douzaine de grandes centrales hydro-électriques, deux en association avec l'Uruguay et le Paraguay et de trois centrales nucléaires qui permettront de faire jouer la consommation en électricité par habitant soit de 1.667 kW en 1977 et de 2.159 kW en 1980. A ce moment, la puissance installée sera de 15.500.000 kW, ce qui suffira à satisfaire la demande intérieure.

La consommation de charbon, qui est actuellement de 1.130.000 tonnes, passera en 1977 à 3.880.000 tonnes et trois ans plus tard à 7.320.000 tonnes. Tout ce charbon sera extrait des mines de Río Turbio, dans la Patagonie andine.

La production d'acier sera de 6 millions de tonnes fin 1977 et de 10 millions trois années plus tard grâce à l'investissement de 1.410 millions de dollars. En 1985, la production aura atteint 20 millions de tonnes grâce à l'investissement de 3.400 millions de dollars.

L'Argentine étudie sérieusement, pour les trois prochaines années, l'exploitation de ses énormes gisements de minerai de cuivre de la Cordillère des Andes qui n'ont jamais été exploités. Le plan prévoit en une première étape la production de 150.000 tonnes de métal, dont 80.000 tonnes pourront être exportées.

Le gouvernement consacrera 1.516 millions de dollars pour obtenir une production de produits de la pêche de 1.152.000 tonnes par an en 1980, ce qui, dès 1977, permettra l'exportation de 220.000 tonnes.

Les ressources forestières du pays permettront le développement de l'industrie de la cellulose et du papier grâce à un investissement de 383 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

Le programme de construction navale prévoit le lancement durant les cinq prochaines années de 136 navires construits par les chantiers du pays, à un coût de 4.000 millions de dollars.

De 1974 à 1977, 815.000 logements doivent être construits, 510.000 financés par le secteur public et 305.000 par le secteur privé.

Au cours des trois années à venir, la production de pétrole augmentera grâce au forage de 2.486 nouveaux puits, ce qui permettra de porter la production de 24 millions de mètres cubes actuellement à 29,5 millions en 1977. Cette même année, l'Argentine produira 14.500 millions de mètres cubes de gaz, contre 8.300 actuellement.

Le Plan touche toutes les activités du pays, notamment les activités traditionnelles de l'agriculture et de l'élevage. Il prévoit notamment la mise en valeur de 20 millions d'hectares supplémentaires de la région semi-aride du Chaco avec un investissement total de 2.700 millions de dollars.

Les communications, les transports, l'enseignement, la science, la culture, les sports, la sécurité sociale, la justice, le travail, les relations extérieures notamment, sont analysés en détail et les progrès qui y sont réalisés sont exposés.

Mais le Plan ne pourra être réalisé sans une politique des exportations. L'objectif est fixé à 6.000 millions de dollars dans trois ans.

En ce qui concerne les avantages que les Argentins retireront de l'exécution du Plan : le revenu moyen par habitant doit doubler en treize ans et le salaire réel per capita augmentera de plus de 30 %. Plus d'un million de nouveaux emplois seront créés de 1974 à 1977 : 296.000 dans la construction, 235.000 dans l'industrie, 172.000 dans les services et 166.000 dans le commerce.

Source : Lettre d'Amérique latine. SRC/Tél. 267 (MOCI n° 70).

ANNEXE N° 2

NOTE RÉSUMANT LES PRINCIPALES MESURES PRISES OU ENVISAGÉES DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA VIANDE

(Source : Service commercial de l'Ambassade de France à Buenos Aires).

1° Fixation d'un *prix minimum de soutien pour le bouvillon* ; réalisation d'une étude en vue d'examiner les possibilités d'application d'un régime similaire pour le veau.

Définitions d'une *politique tendant à obtenir l'accroissement du cheptel*.

2° Ouverture du « *Fondo de Comercializacion* » prévu par la loi n° 20.535/73, tendant à pallier les fluctuations du marché des *viandes de la volaille et des œufs*.

3° Constitution d'un *stock pour la consommation intérieure de viande bovine*, à distribuer entre les divers frigorifiques afin de faire face aux *fluctuations du marché des viandes, de la volaille et des œufs* ;

4° Introduction d'un ensemble de *mesures impositives et de crédits*, compte tenu de l'évolution du marché.

9° Fixation d'un *contingent d'abattage*, aussi bien aux *frigorifiques qu'aux abattoirs de province*, pour la *consommation intérieure*.

10° Limitation de la délivrance de permis pour l'installation de nouveaux frigorifiques destinés à la consommation, aux seuls frigorifiques qui, avec une même capacité d'abattage, substituent ceux qui ont été fermés ;

11° *Suspension d'autorisation* pour la construction ou l'habilitation de nouveaux frigorifiques, quelque soit leur destination.

12° Mise sur pied d'un programme d'investissement en vue de soumettre le frigorifique « *Lisandro de la Torre* » de la C.A.P. (Corporacion Argentina de Productores de Carne) aux dispositions de la « *Loi Fédérale des Viandes* » et réalisation d'une étude à cet effet.

13° Réalisation d'une étude préalable (investissements, etc.) d'une *fabrique modèle d'aliments complets destinés à l'exportation* ou à la *consommation intérieure*, au sein du « *Frigorifico La Negra* » de C.A.P.

14° En ce qui concerne les régimes d'approvisionnement en matières premières, processus de commercialisation, industrialisation et détermination des volumes exportables, les industries administrées par l'Etat aussi bien que celles appartenant au secteur privé, seront soumises à un traitement équitable en fonction de leurs capacités industrielles respectives.

15° Création d'une entreprise d'Etat « *Consortio de Administracion de C.A.P., Swift Y Fasa, Sociedad del Estado* » (Loi en cours d'élaboration), dont le conseil d'administration sera formé par les ouvriers et les chefs d'entreprises. Dans les trente jours qui suivront la réglementation de la « *Loi des Sociétés d'Etat* », et dans le cas où la présente loi serait sanctionnée, le même régime sera appliqué à chacun des établissements, ci-dessus énumérés.

16° Habilitation de l'usine de viande cuite et de conserve de Fasa pour l'exportation et de la station d'abattage, pour la consommation.

20° Poursuivre les négociations avec le Marché commun, afin de maintenir un rythme stable du volume des exportations à des prix rentables.

21° *Fixer les droits d'exportation et de prix minima d'exportation* compte tenu de la situation des marchés extérieurs, afin de permettre une rentabilité normale de l'industrie, maintenir le plein emploi et développer le potentiel industriel actuel.

22° Envisager la *Signature d'accords unilatéraux* avec d'autres pays afin de créer de nouveaux marchés permettant de ne pas dépendre exclusivement d'un marché déterminé.

23° *Elimination des intermédiaires dans la commercialisation des viandes*, de façon que les points de vente au public non intégrés se regroupent au sein des coopératives.

24° *Mise en place du programme avicole pour 1974.*
.....

26° *Suspension temporaire d'autorisations pour l'installation et l'inscription de nouveaux points de vente au public.*
.....

28° *Construction et habilitation dans tout le pays de centres de distribution de poisson.*

29° *Création d'un Comité de Politique des Viandes* au sein du Ministère de l'Economie.

30° *Suppression des intermédiaires dans le commerce extérieur des viandes.* Elimination des exportateurs ne possédant pas d'établissements industriels.

31° *Signature d'un accord entre le Gouvernement de la nation et les gouvernements provinciaux* qui s'engageraient à respecter et à exécuter les dispositions de la présente politique des viandes et en particulier les points 6, 9, 10, 17, 18, 19, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 11.
.....